le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 41 — Mercredi le 3 septembre 1969

Démission-surprise de Jean Lesage au Québec

Dans un geste à la fois prévisible et dramatique, mais surprenant quant au moment choisi, M. Jean Lesage, chef du Parti libéral du Québec depuis onze ans, a fait part la semaine dernière de sa décision de résigner ses fonctions au début de l'an prochain.

L'ancien premier ministre de la province de 1960 à 1966 a quitté momentanément le caucus spécial des députés auquel il prenait part pour annoncer sa décision à la presse.

"Je viens de faire part au caucus de la décision grave que j'ai prise" a-t-il dit.

"J'avais demandé la tenue d'un scrutin secret au congrès d'octobre et je suis convaincu que le vote m'aurait été favorable. Je considère cependant que le degré d'unanimité autour de mon leadership est insuffisant pour donner constamment au Parti plus de vigueur.

"Pour le bien du Parti et de la province, je vais demander au conseil général de se réunir vers le 15 septembre pour décider de la tenue d'un congrès de leadership auquel je ne serai pas candidat."

M. Lesage, âgé de 57 ans, a précisé que sa décision de ne pas se présenter comme candidat au congrès de nomination qui devrait avoir lieu, selon lui, vers le 20 janvier 1970, à Québec, est irrévocable.

Il a ajouté que depuis 25 ans, il s'est entièrement consacré au bien de son pays et de sa province et qu'il a le sentiment profond d'avoir accompli son devoir.

Une fois le congrès terminé, M. Lesage entend demeurer député du comté de Louis-Hébert à l'Assemblée nationale et il a fait savoir qu'il n'est pas exclu qu'il soit de nouveau sur les rangs lors des prochaines élections générales au Québec.

Entre-temps, c'est-à-dire d'ici la tenue du congrès de leadership, il continuera d'agir comme chef du Parti libéral et remplira son rôle avec d'autant d'assiduité et de fougue qu'auparavant.

L'occasion lui en sera d'ailleurs fournie puisque les travaux de l'Assemblée nationale doivent reprendre le mardi 7 octobre prochain.

Investi des pouvoirs suprêmes que lui confère son titre, M. Lesage a signifié dès maintenant qu'il va voir personnellement à ce que le congrès de leadership ne tourne pas à l'atmosphère de carnaval comme celui qu'a tenu l'Union nationale en juin dernier.

Le chef libéral n'a voulu faire aucun commentaire sur les candidats possibles ou à savoir si sa décision a pu être influencée par des interférences de députés fédéraux.

"Tout ce que je puis espérer, a-t-il dit, c'est qu'il y aura de bons candidats."

Il entend rester complètement en dehors de la lutte, en n'accordant son appui à aucun des aspirants à sa succession.

Interrogé à savoir s'il est convaincu qu'avec un nouveau chef le Parti libéral reprendra le pouvoir, M. Lesage a répliqué: "Si je ne le croyais pas, je ne poserais pas le geste que je pose."



Déjouant tous les calculs des experts, le gouvernement créditiste de M. W.A.C. Bennett a été reporté au pouvoir avec une majorité accrue par l'électorat de la Colombie-Britannique mercredi dernier. Nombreux sont ceux qui avaient pensé que M. Bennet serait chanceux de s'en tirer avec un gouvernement minoritaire!



Hon. Jean LESAGE

Cédant finalement aux fortes pressions exercées sur lui, M. Jean Lesage a démissionné de son poste de Chef du parti libéral québécois. La démission ne prendra cependant effet que plus tard, lors de la tenue d'un congrès pour lui trouver un successeur. Les candidats possibles semblent être les anciens ministres Claude Wagner et Pierre Laporte ainsi que le ministre fédéral Jean Marchand.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

M. Trudeau n'entend pas se soustraire aux "bains de foule"

OTTAWA - Malgré les incidents survenus lors de ses récentes visites à Vancouver et à Toronto, le premier ministre Trudeau n'entend pas, du moins pour le moment, être l'objet de mesures de sécurité "inutiles ou trop minutieuses."

Toutefois, le chef du gouvernement soutient que les foules indisciplinées empêchent fatalement tout dialogue civilisé et que "la violence irresponsable" peut causer un tort irréparable à la démocratie canadienne.

Dans une déclaration écrite qu'il a fait tenir à la presse, M. Trudeau, se référant à "la dénonciation portée contre moi par un jeune homme de Vancouver", déclare que l'une des caractéristiques les plus remarquables de la vie publique au Canada consiste en ce que les personnalités les plus éminentes peuvent rencontrer leurs concitoyens avec très peu de formalités et entourées d'un dispositif minimum de sécurité.

"Cette belle simplicité de nos moeurs politiques tranche nettement sur les us et coutumes de bien d'autres pays", affirme-t-il.

Cette déclaration de M. Trudeau, la première sur les incidents qui ont entouré son passage à Vancouver, fait suite au rejet de la requête de l'adolescent Richard Bruce Jesmer, de Niagara Falls.

Le jeune Jesmer, à Vancouver lors du passage de M. Trudeau, affirmait avoir été frappé au visage par M. Trudeau.

M. Trudeau déclare aussi qu'il reconnaît aux individus et aux groupes le droit de protester en se prévalant au maximum des libertés de parole et d'assemblée.

"Comme chef du gouvernement, dit-il, je me suis reconnu la responsabilité d'affronter fréquemment en public ceux qui disent avoir des griefs contre notre gouvernement ou notre société, afin de répondre à leurs questions et de leur communiquer mes points de vue".

M. Trudeau continue en faisant la remarque suivante: "Les attaques personnelles ordurières ou l'intimidation physique ne confirment aucunement l'autorité des protestataires ou la validité de leurs protestations."

Puis, il déplore "la publicité que ces faits et gestes reçoivent à la télévision et dans la presse. "Nous en venons à nous demander si les groupes en question représentent vraiment, comme ils le prétendent, les pauvres et les opprimés du monde, ou s'ils ne recherchent pas tout simplement la publicité pour elle-même."

Réunion fédérale-provinciale sur les relations de travail

On sera fixé d'ici peu sur le sort qu'on réserve au rapport Woods sur les relations de travail au Canada.

Les ministres provinceaux du Travail pourront en effet faire valoir, à l'occasion d'une conférence fédérale-provinciale qui se déroulera à Ottawa, les 4 et 5 septembre, leurs opinions sur le fameux rapport qui, on le sait, a déjà fait couler beaucoup d'encre dans les milieux syndicaux.

Comme on le laisse entendre au bureau de M. Mackasey, cette rencontre a surtout pour but de permettre un échange de vues entre les gouvernements. Il est toutefois évident que les discussions influenceront l'orientation qu'on donnera aux recommandations du rapport Woods.

Au lendemain de la présentation du rapport, M. Mackasey avait souligné qu'il voulait à tout prix étudier le document avec une très grande attention avant de prendre une initiative.

Au moment de la parution du rapport, M. Mackasey était déjà à l'oeuvre sur un certain nombre d'amendements à la loi du travail. Il avait alors mentionné qu'il était ridicule de proposer des amendements sans tenir compte de l'étude Woods.

C'est donc la raison pour laquelle les amendements ne seront suggérés probablement que le printemps prochain. Ce délai permettra au gouvernement de décortiquer les implications du rapport et d'en tirer les leçons qui s'imposent.

Il est à prévoir que les ministres provinciaux soulèveront plusieurs objections lors de la réunion. Les autorités fédérales devront tenir compte de ces objections dans la rédaction des futurs amendements à la loi du travail.

Bye, bye, Neill?

De source officieuse, mais généralement très bien renseignée, nous apprenions mardi matin, qu'il est maintenant à peu près certain que l'instructeur des Eskimos d'Edmonton, Neill Armstrong, quittera l'équipe cette année.

Les directeurs de l'équipe doivent se rencontrer demain (jeudi) et leur ligne de conduite serait alors la suivante:

a) si l'équipe perd son prochain match contre Calgary, Armstrong sera congédié immédiatement après;

b) si l'équipe gagne cette rencontre, Armstrong demeurera à son poste jusqu'à la fin de la saison mais sera remercié de ses services quand même, peu importe quels auront été les succès (ou les déboires!) des Eskimos pour le reste de la saison 1969.

Il existe enfin une autre possibilité: celle que l'instructeur démissionne de son propre chef, dès maintenant ou plus tard. Armstrong en est à la deuxième année d'un contrat qui devait durer trois ans.



Le ministre fédéral Otto Lang, responsable de la conservation des eaux, au moment où il rend publique à Ottawa la déclaration de principe du gouvernement sur la pollution.

Le problème du blé va devenir plus complexe avant qu'on en vienne à améliorer la situation

OTTAWA - Le problème des surplus de blé canadien va devenir encore plus complexe avant qu'on en vienne à une amélioration de la situation et l'on peut s'attendre à des périodes très difficiles, puisqu'il n'existe aucune solution facile à l'ensemble de la question.

Pour le moment, le surplus est sans précédent et avec la récolte record prévue, il augmentera encore; à cause de l'importance des surplus, il y a carence d'espace d'entreposage et le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, a laissé entendre que le gouvernement fédéral ne prévoyait aucune assistance pour l'accroissement de l'espace d'entreposage. De leur côté, les cultivateurs multiplient les achats d'installations temporaires d'entreposage.

Il est clair aussi que le Canada ne peut se permettre d'aller bien loin dans la dure guerre des prix que se livrent présentement les grands exportateurs. Si les cultivateurs américains peuvent supporter sans trop de peine des prix de rabais extrêmement bas, il n'en est pas de même des agriculteurs canadiens qui, eux, ne bénéficient pas des mêmes subsides fédéraux que leurs confrères du sud.

Diversifier? - Coûteux

D'autre part, les autorités fédérales constatent que même une diversification de la production vers les graines oléagineuses, le fourrage et l'élevage n'offre pas une solution facile et de tout repos et que tout effort dans ce domaine sera très coûteux, surtout là où il est question d'élevage.

Du côté des céréales fourragères, on entrevoit une possibilité d'accroissement du marché mais, là aussi, les cultivateurs auraient besoin de subsides gouvernementaux pour pouvoir concurrencer les prix américains. Mais, déjà, les approvisionnements d'avoine et d'orge sont assez considérables et le gros de l'expansion se fera du côté du maïs et du sorgho.

Quant à une diversification vers l'élevage de bétail, elle s'avérerait un processus lent, difficile et coûteux.

David Kirk, secrétaire de la Fédération canadienne des agriculteurs, a souligné au cours d'une entrevue, que tout nouveau venu dans ce domaine devrait envisager un investissement de l'ordre de $60,000, sans attendre de recettes avant trois ans.

On note d'autre part qu'il n'est pas profitable de consacrer les terres coûteuses des emblavures à l'élevage.

Une des améliorations possibles serait au chapitre de la mise en marché des oléagineuses mais la demande est fort limitée dans ce domaine.

Solution pénible

L'autre solution consisterait à cesser de cultiver une partie des terres présentement consacrées au blé et aux céréales.

D'ailleurs, les études déposées en mai ont clairement indiqué que, même d'ici 1980, 20,000,000 d'acres suffiraient à la culture de tout le blé pouvant être vendu au cours de cette période. Or, même avec les récentes réductions, les emblavures des Prairies couvrent encore 29,750,000 acres.

Cependant, il est peu probable qu'il y ait un gouvernement qui ait le courage d'accepter les implications sociales, économiques, financières, voire même politiques, d'une telle réduction de la production.

Le principal espoir réside dans une amélioration des ventes à l'exportation, surtout si d'autres pays avaient de mauvaises récoltes. L'étude mentionnée plus haut indique qu'une simple diminution de 15 pour cent dans la production soviétique permettrait d'absorber toute l'exportation actuelle de blé canadien.

Invasion soviétique

Malheureusement, cela semble peu probable, du moins cette année, alors qu'on annonce cette semaine à Londres que l'URSS est en train d'envahir un des marchés consacrés du Canada, la Grande-Bretagne.

En effet, alors qu'auparavant les ventes de blé canadien à la Grande-Bretagne s'élevaient annuellement à quelque 100,000,000 de boisseaux, le total des deux dernières années est descendu à 65,000,000 de boisseaux et l'on croit que, pour l'année en cours, la diminution sera encore plus marquée, alors que l'URSS peut offrir de vastes réserves de blé de bonne qualité offrant des prix réduits dans le but de s'assurer des ventes en devises de la zone sterling-dollar.

M. Kirk, face à la situation, affirme que personne ne peut "entrevoir de source d'espoir intéressante". Et il ajoute: "La perspective n'est pas rose et je ne sais vraiment pas quelle pourrait être la solution."



L'avez-vous reconnu? Derrière le masque se profile la silhouette du comédien bien connu Dick Smothers, qui est aussi un fervent adepte des courses d'automobiles. Venu au Canada pour discuter de la possibilité de filmer ici la prochaine série de "The Smothers Brothers' Comedy Hour", le comédien en a profité pour participer à une course à la piste de Mosport, près de Toronto. Si les résultats vous intéressent... il s'est classé 12e.

La Constitution vue par un Anglo-Canadien

Un historien anglo-canadien à qui nous devons le plus impartial récit de la "Guerre de la conquête" jamais écrit par un anglophone, M. George Stanley, vient de nous doter d'une histoire tout aussi impartiale des divers régimes constitutionnels sous lesquels le Canada a vécu.

Doyen de la faculté des arts du Collège militaire royal de Kingston, le professeur Stanley est surtout connu comme historien militaire, mais il a cependant à son crédit d'autres ouvrages, notamment celui auquel il est fait allusion plus haut: "New France, the last phase, 1744-1760", de même que "The Story of Canada's Flag" et une biographie de Louis Riel.

L'ouvrage dont nous parlerons aujourd'hui s'intitule "A Short History of the Canadian Constitution". Le volume est une mise à jour de cours professés l'été dernier à l'Université Victoria par M. Stanley. Il débute par un long exposé sur le Canada de 1540 à 1763 et se termine sur quelques réflexions pertinentes à la conférence constitutionnelle de février 1969. Il est donc on ne peut plus complet et on ne peut plus d'actualité.

A l'étonnement des lecteurs, - anglophones comme francophones, - au scandale des premiers même, l'auteur y défend une thèse totalement étrangère à ce qu'on enseigne généralement au Canada anglais. Selon lui, la Constitution est à refaire du tout au tout et ce, dans le sens où le désirent certaines provinces, en particulier le Québec. Pour ce faire, M. Stanley propose la tenue d'une conférence semblable à la Conférence de Québec de 1864. Selon lui, une telle conférence est essentielle si nous désirons un Canada qui s'étende véritablement d'une mer à l'autre.

Très objectif, l'auteur se garde de jugements et de conclusions, du moins n'en formule-t-il que très peu. Il se borne à raconter ce qui s'est passé. Sa réserve ne l'empêche toutefois pas de trouver illogique l'obligation qu'a encore le Canada de passer par Londres pour faire modifier sa Constitution et de condamner implicitement le régime monarchique qu'il juge périmé. Il ne servirait cependant à rien de proclamer la République, signale-t-il, si, face aux intrusions des lois et des politiques américaines au Canada, nous continuons de fermer les yeux sous prétexte de "diplomatie tranquille".

L'auteur s'adresse avant tout aux Anglo-Canadiens, c'est évident. Faisant sien un texte qu'écrivait en 1961 l'actuel premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, il rappelle que "La plupart des Anglo-Canadiens ne se rendent pas compte que ce sont leurs propres attitudes qui... déterminent l'ampleur de la force du nationalisme québécois."

Son texte est à lire, à relire et à méditer. S'ils le comprennent et s'en nourrissent, les Anglo-Canadiens auront vite fait de se comporter enfin en Canadiens et non plus en coloniaux plus attachés au passé qu'à l'heure présente. Pour sa part, l'auteur aura grandement contribué à l'unité nationale.

Parce que le sujet est d'intérêt particulier aux Canadiens français, mentionnons que l'auteur traite assez longuement de la question scolaire de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest. L'ouvrage est une publication de la maison "Ryerson Press", de Toronto.

Dans son travail, M. Stanley s'est inspiré des meilleurs auteurs qui ont traité des questions constitutionnelles. Il en donne la bibliographie à la fin de chacun de ses chapitres et il termine son volume par un précieux index général de même que par un index des lois, ordonnances et statuts et un index des causes constitutionnelles.

Avec "Le système politique du Canada" publié l'an dernier aux Editions de l'Université d'Ottawa, sous la direction de Me Louis Sabourin, l'ouvrage du professeur Stanley est un volume que se doivent de posséder tous ceux qui ont la prétention d'écrire sur les problèmes constitutionnels.

Marcel GINGRAS,
Le Droit, 20-8-69

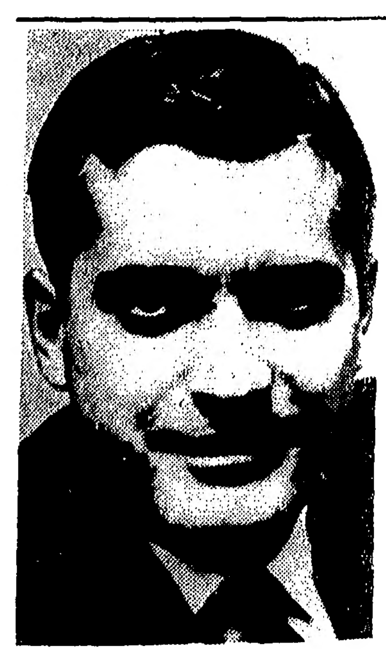
Les réserves canadiennes de blé atteignent un volume record

OTTAWA - Les réserves de blé entreposées dans l'Ouest canadien atteignent un volume qui n'a jamais été égalé auparavant. Le 31 juillet on évaluait ces réserves à 848,284,000 boisseaux.

Le dernier record en ce sens avait été établi en 1957 alors que les élévateurs à grains à la fin de l'année (du 1er août au 31 juillet) contenaient 733,334,787 boisseaux de blé de surplus.

Le grenier canadien est donc rempli à craquer et bien que le ministre de l'agriculture, M. Olson, ne considérait pas ce record comme alarmant en déclarant que les récoltes avaient été de 30 à 40 p.c. plus abondantes depuis 3 ou 4 ans, le prix du blé canadien à l'exportation était encore réduit de 3 à 5 cents le boisseau selon la qualité. Le blé de premier choix était ainsi coté à la bourse de Winnipeg à $1.83 le boisseau. Le prix du boisseau de blé canadien a été réduit de 13 cents depuis le mois de mars dernier ce qui a eu pour effet de provoquer la colère des agriculteurs de l'Ouest qui souffrent d'une baisse de revenus substantielle.

Depuis 1961, le prix de notre blé n'avait jamais été plus bas. On sait que plusieurs acheteurs habituels ont porté leur choix sur les blés français, argentins, bulgares et autres cette année en incluant évidemment le blé américain dont le prix avait été abaissé il y a quelque temps.



D'abord mis de l'avant par le Premier ministre Trudeau alors qu'il était ministre de la Justice, puis repris par son successeur M. John Turner, les nombreux amendements au Code criminel canadien contenus dans le désormais célèbre "Bill omnibus" sont maintenant devenus partie intégrante de nos lois. L'on a dit de ces changements qu'ils étaient les plus importants (au point de vue légal) depuis les 80 dernières années.

Toronto
La bataille de l'école française est gagnée

TORONTO - La première école de langue française dans la région de Toronto donnera les mêmes cours que les autres écoles secondaires, avec la nuance, évidemment, que ces cours seront en français.

Le responsable des études auprès de la commission scolaire de North York, M. Charles Brown, a de plus précisé, que l'anglais y sera enseigné tout autant que le français l'est dans les écoles anglaises.

L'école Etienne-Brûlé, nommée ainsi en l'honneur d'un explorateur français, reçoit 300 élèves depuis le 2 septembre. Elle est financée par les contribuables du comté de North York.

Environ 200 des élèves sont du Toronto métropolitain, tandis que les autres viennent de Georgetown, Burlington, Oshawa, etc. La direction de l'école a été confiée à M. Lionel Rémillard, ancien directeur d'une école bilingue à North Bay.

L'école Etienne-Brûlé vient tout juste d'avoir l'autorisation réelle d'ouvrir ses portes, la commission scolaire du Toronto métropolitain ayant accepté le 20 août dernier, par un vote de 6 à 5, d'accorder la somme de $152,137 pour le fonctionnement de l'école de septembre à décembre.

Un microscope électronique de 3 millions de volts

TOULOUSE - Un microscope électronique de 3 millions de volts est en préparation au laboratoire d'optique électronique du Centre national de la recherche scientifique de Toulouse-Rangueil.

Il existe déjà dans ce centre, depuis 1960, un microscope de 1.2 million de volts (photo ci-contre). Ce microscope a attiré au laboratoire des chercheurs du monde entier.



Sur terre comme sur glace... Eddie Shack attire toujours les foules! On le voit ici alors qu'il participait à une joute de balle-molle dont les profits furent versés à un organisme de charité. Pour la prochaine saison, Shack endossera l'uniforme des Kings de Los Angeles et il se dit prêt et enthousiaste comme à ses débuts dans la LNH.

Oubli ou... mauvaise volonté?

Le Rallye Tiers-Monde de mars dernier à Edmonton a remporté beaucoup de succès, on s'en souviendra. Malheureusement, les chèques de nombreux commanditaires ne viennent pas entériner ce succès.

L'on rapporte en effet avoir reçu à ce jour $275,000 ce qui est loin du total promis et même moindre que le montant recueilli à pareille date l'an dernier.

M. L. Anderson de la Banque Royale, responsable des argents recueillis, rapporte que plusieurs enfants ont maintenant beaucoup de difficulté à recueillir les sommes qui leur avaient été promises et que, dans plusieurs cas, ils doivent eux-mêmes épargner pour arriver à joindre les deux bouts ou, si l'on préfère, à payer le montant total pour lequel ils avaient marché. Ces enfants ayant déjà fait leur large part en marchant, il paraît souverainement injuste qu'ils soient maintenant obligés de faire davantage pour remplir les promesses que d'autres ont faites.

Le Comité du Rallye fait donc appel à tous ceux qui avaient promis leur appui en commanditant un ou des marcheurs pour qu'ils remplissent leur promesse, soit en partie ou en entier s'ils le peuvent.

Ne pas le faire serait malhonnête à l'endroit des jeunes d'une part, et inconsidéré à l'endroit des pauvres des pays sous-développés qui ont grandement besoin des secours que pourrait leur apporter le Rallye Tiers-Monde.

Le drame de la confédération:
l'absence des Canadiens français au sein des forces armées

OTTAWA - Le général Jean-Victor Allard espère que son action aura permis l'élimination définitive de ce qu'il appelle "le drame de la Confédération" au sein des forces armées canadiennes.

A quelques semaines de la fin de sa longue et éclatante carrière, le chef de l'Etat-major de la Défense canadienne entrevoit un avenir intéressant pour les francophones dans la force militaire canadienne, à la condition toutefois que l'élite y participe davantage.

"Il faut que le Canada français ait ses généraux et ses amiraux, a proclamé le général Allard au cours d'une entrevue accordée à La Presse.

Il y a déjà un certain nombre de haut gradés francophones, comme par exemple les Turcot, Dextrase, Tellier, Ross, Reid et Guimont, mais il en faudrait, semble-t-il, davantage.

Le général Allard déplore notamment un vide au bas de la pyramide. "Il manque de 2,500 à 3,000 officiers de langue française", a-t-il avoué.

Il faudrait avoir ces officiers pour diriger les unités entièrement francophones que l'on veut créer et pour pouvoir former ces généraux dont on veut augmenter le nombre.

Y aura-t-il deux armées, l'une française, l'autre anglaise? Quelques esprits anglophones soupçonneux vont même jusqu'à dire que l'on est en voie de construire une armée pour faire l'indépendance du Québec.

Le général Allard est évidemment au courant des commentaires qui circulent dans l'opinion publique, mais il ne croit pas que l'on va faire deux armées en procédant ainsi. Il cite d'ailleurs le cas du 22e Régiment entièrement de langue française et qui existe depuis 50 ans sans qu'il ait donné naissance à une deuxième armée.

Par ailleurs, le général Allard estime qu'il n'y a pas de choix pour les Canadiens français: "C'est l'assimilation ou la création d'unités francophones."

Or, la preuve a été faite selon lui que les Canadiens français ont rejeté la première solution.

C'est du reste sur ce plan que se situe un aspect de ce qu'il appelle "le drame de la Confédération."

Antérieurement, "les Canadiens français qui s'enrôlaient étaient considérés comme des anglifiés, c'est-à-dire des personnes disposées à s'assimiler à la majorité anglophone". Les autorités militaires agissaient en conformité avec cette conception.

Le général Allard a du reste confié que tout au début de sa carrière, il a été membre d'un régiment blindé où l'anglais était langue d'usage et qu'il a lui-même demandé à être muté dans un régiment de langue française, le 22e, dont il devint plus tard le commandant.

Par ailleurs, le général Allard déplore l'attitude qui a trop longtemps prévalu dans la mentalité canadienne-française à l'égard de la carrière et de la personne. Il fut un temps en effet où un militaire était mal considéré. Le général Allard se souvient même de l'époque où la mère de sa petite amie d'alors avait refusé de laisser aller sa fille à une danse organisée pour les militaires.

Même au cours de la deuxième guerre, le même phénomène s'est répété. "On préférait prendre la soutane plutôt que d'aller à la guerre", a-t-il rappelé.

"Aujourd'hui, a repris le général, c'est très différent. Les Canadiens français ont beaucoup changé. Ils aiment servir dans les forces armées." Le point faible demeure encore du côté de l'élite.

En commentant "ce grand drame", le général a déclaré que "dans les grands mouvements mondiaux, les guerres, les Canadiens français ont servi de pions pour satisfaire certains besoins politiques des uns et des autres."

Pas de minis au Vatican

CITE DU VATICAN - Selon des sources vaticanes, les gendarmes pontificaux auraient reçu l'ordre d'interdire l'entrée de l'église aux jeunes filles portant des mini-jupes exagérément courtes. Comme toutes les églises d'Italie, la basilique Saint-Pierre affiche des avis demandant aux visiteurs d'être décemment vêtus. Mais les minis-jupes avaient été tolérées jusqu'ici. En général, les jeunes Italiennes n'en portent pas.



Nouvelles possibilités, nouveau champ d'action

Tout dernièrement, un groupe de représentants des associations ukrainiennes de l'Ouest se rencontraient à Edmonton pour discuter de leurs affaires. Comme on pouvait s'y attendre, il fut aussi question au cours de leurs délibérations du fait français ou, comme l'a dit un délégué, de la "menace francophone" dans l'Ouest, prenant pour l'occasion deux formes concrètes et précises: l'adoption par le Parlement d'Ottawa du Bill des langues et l'établissement à Edmonton, à court terme, d'une station de télévision (partiellement) française.

Nous n'allons pas nous remettre ici à la défense de ces deux améliorations durement acquises. Qu'il suffise de dire que nous déplorons pareille attitude, que nous savons pertinemment qu'elle n'est pas partagée par tous les Ukrainiens, et encore moins par tous les autres groupes ethniques. Nous croyons qu'il s'agit d'un manque de réalisme trouvant son origine dans une absence totale de compréhension, pas toujours et pas nécessairement volontaire.

Jusqu'ici, nous ne pouvions que déplorer la chose, en nous disant que le temps finirait bien par corriger la situation. Mais depuis peu, il nous semble que l'on puisse agir nous-mêmes et ainsi hâter le climat de meilleure compréhension. Cela, si nous avons bien compris les propos tenus par le représentant du Secrétariat d'Etat, M. René Préfontaine, lors de la dernière assemblée annuelle de la Fédération canadienne-française de l'Ouest.

Il semble en effet que l'on puisse maintenant organiser (avec l'aide du Secrétariat d'Etat) des rencontres, séminars ou ateliers entre francophones et représentants d'autres groupes ethniques de langues différentes. Voilà certainement une excellente façon de promouvoir une meilleure compréhension entre Canadiens et du même coup promouvoir plus d'unité nationale. C'est une avenue nouvelle qui s'ouvre à l'A.C.F.A. -- une evenue qu'elle aurait grand avantage à explorer le plus tôt possible.

Nous reconnaissons que l'Association a déjà fort à faire et que son travail sera encore accru si elle décide de se lancer, comme ce semble être probable, dans le domaine de l'animation sociale.

Il nous semble qu'elle aurait tout avantage à profiter aussi de la possibilité nouvelle offerte par les autorités fédérales. En organisant une rencontre avec les autres groupes ethniques de la province, l'A.C.F.A. apporterait une nouvelle dimension au problème de compréhension mutuelle qui existe déjà -- une dimension qui permettrait aux autres de nous connaître mieux en nous rencontrant (sans doute pour la première fois) comme groupe, qui nous permettrait nous-mêmes de leur expliquer ce que sont nos buts et nos aspirations, qui faciliterait l'amorce d'un dialogue quasi-inexistant, sinon à la base individuelle et personnelle.

Il ne faut certes pas s'attendre à des miracles, du premier coup! Mais pareille rencontre pourrait se répéter et donner éventuellement des résultats qui paraissent hors d'atteinte aujourd'hui. Et même s'il n'y avait d'autre résultat que l'établissement d'un dialogue, cela serait autant d'acquis que nous n'avons pas maintenant.

D'une manière ou de l'autre, l'A.C.F.A. y gagnerait en prestige et ses membres en contacts humains à rencontrer ces autres citoyens de l'Alberta qui se regroupent sous la bannière de la "troisième force".

Jean-Maurice OLIVIER



C'est une luxueuse voiture dite "personnelle", la toute nouvelle Monte Carlo coupé sport deux portes, qui est tête d'affiche de la série Chevrolet en 1970. Tous les grands modèles Chevrolet, -- la Caprice, le coupé Custom Impala, l'Impala, la Bel Air, la Biscayne, -- présentent des améliorations esthétiques et techniques, ainsi que des perfectionnements dans les dispositifs de sécurité. Les modèles Chevelle et Nova, de même que les familiales Chevrolet ont également fait l'objet de plusieurs améliorations. On remarquera sur la photo ci-dessus les phares simples et la courte plage arrière de la Monte Carlo.

La clientèle de l'Ecole française de Saskatoon est surtout anglaise

par Urgel LEFEBVRE

Pour qu'une école française puisse réussir dans l'ouest du Canada, il lui faut compter sur l'apport du milieu anglophone, tant en élèves qu'en argent.

"Il ne faut pas oublier ceci", affirme péremptoirement Lenore McEwen, présidente de l'Ecole française de Saskatoon (Saskatchewan), qui a bien voulu se laisser interviewer à l'occasion de son passage aux bureaux du Devoir.

Saskatoon, avec ses 120,000 habitants, dont 5,000 environ d'origine canadienne-française, est la deuxième ville en importance de la Saskatchewan. On y trouve des écoles publiques et des écoles séparées (catholiques) où il est permis d'enseigner en français durant certaines périodes.

Une telle école existe tout particulièrement dans le quartier canadien-français de Saskatoon. Des élèves qui la fréquentent, 20 à 25% seulement sont d'origine canadienne-française et ont droit à 75% d'enseignement en français la première année; 60% la deuxième année et la troisième année. En sixième année, le pourcentage n'est plus que de 40%. Il en résulte que tout le monde parle anglais à Saskatoon et que les élèves canadiens-français souffrent d'une sorte de ségrégation dans leur propre quartier.

Ceci non plus il ne faut pas l'oublier pour comprendre toute la portée de l'expérience entreprise par l'initiative privée à Saskatoon.

Un mouvement spontané

Cela remonte au 14 mai 1966, date d'un séminaire qui groupa anglophones et francophones à Saskatoon. Pour répondre aux voeux exprimés lors de ce séminaire par un nombre imposant d'anglophones et plusieurs Canadiens français, un conseil d'administration fut formé et une école française fut mise sur pied dès le mois de septembre 1966. Le conseil de l'Ecole française de Saskatoon comprend quatre Canadiens français et cinq Canadiens anglais, dont la présidente Leonore McEwen.

Depuis sa fondation, l'Ecole française de Saskatoon reçoit une subvention annuelle de $5,000 du ministère des affaires culturelles du Québec. Elle a également reçu des dons de diverses fondations. Mais le gros de son financement est assuré par la perception de frais de scolarité proportionnés au revenu de la famille de chaque élève.

Si l'élève vient d'une famille dont le revenu ne dépasse pas $3,000, il paiera $150 par année. Quant à l'élève dont les parents ont un revenu de $12,000 au moins, il paiera $575.

Lorsque McEwen reconnaît que le revenu des parents canadiens-français se situe plutôt au bas de l'échelle. Ceux qui acceptent de payer des frais de scolarité élevés sont pour la plupart des professionnels qui jugent important de faire apprendre le français à leurs enfants dès leur tout jeune âge.

Car il y a une autre chose que signale Leonore McEwen, c'est que sur 120 élèves que compte présentement l'Ecole française de Saskatoon, il y en a 70 dans les classes maternelles et la plupart sont d'origigne canadienne-anglaise. Sur les 150 autres élèves répartis dans les quatre premières années du cours primaire, on compte environ un tiers de Canadiens-français (qui parlent tous anglais d'ailleurs).

On comprend donc maintenant l'importance de l'apport du milieu anglophone pour qu'une école française puisse réussir dans l'ouest du Canada.

La fin des préjugés

Est-il nécessaire d'ajouter qu'à l'Ecole française de Saskatoon les élèves canadiens-français, bien qu'en minorité, n'éprouvent pas et ne peuvent éprouver un sentiment de ségrégation puisqu'il s'agit en somme d'un groupe quasi homogène d'élèves sachant l'anglais et apprenant ensemble le français.

Dans les classes maternelles et de première année, c'est le français par immersion totale. En deuxième, troisième et quatrième années, l'enseignement se fait en anglais une heure par jour.

Le soir, les même locaux sont utilisés pour l'éducation des adultes. Une soixantaine d'anglophones suivent alors des cours de français.

Le personnel enseignant de l'Ecole française de Saskatoon se compose de quatre institutrices âgées de 20 à 30 ans. L'une vient de Chicoutimi, une autre d'Algérie, une troisième du Vietnam et la quatrième des environs de Paris.

L'enseignement en anglais est dispensé par un professeur surnuméraire. Deux religieuses viennent, après les cours réguliers, donner aux élèves qui le désirent une instruction religieuse en anglais ou en français.

Le programme de l'Ecole française de Saskatoon est tout à fait spécial et s'apparente à celui des écoles françaises de Toronto, dit Leonore McEwen. Deux élèves de l'école de Saskatoon, ajoute-t-elle, ont passé un an dans une école d'Outremont et ont continué par la suite leurs études à l'Ecole française de Saskatoon sans subir d'inconvénients.

L'Ecole française de Saskatoon compte prendre de l'expansion, mais Leonore McEwen doute qu'elle puisse obtenir des fonds publics à moins de soulever un grand intérêt au sein de la population de Saskatoon.

Le Devoir, 20-8-69.

LES ETOILES DU SUD

On prépare présentement un catalogue des étoiles de l'hémisphère sud. Il n'existait jusqu'à présent qu'un catalogue des étoiles de l'hémisphère nord, établi en 1930.

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Tél.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 -- 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



Quand on met le Cap... sur l'avenir

La résidence oblate du Cap de la Madeleine constitue un éventail assez complet des générations: une bonne quarantaine de religieux de tous âges et, forcément, de patries spirituelles très variées. J'y rencontrais, dernièrement, le délicieux Père Georges Verreault qui porte avec un allègre sourire ses quatre-vingts ans bien sonnés, puis un vétéran des missions de l'Arctique, breton bretonnant, qui a quelque trente années d'esquimauderies dans les jambes; en queue de liste ou presque, un Père André Dumont portant favoris et chemise sport. Au milieu de ce microcosme monacal, un Père Bilodeau qui cache bien ses problèmes de supérieur, s'il en a.

Les miracles, en tous cas, ne sont pas tous également spectaculaires. J'en vois un, qui n'est pas mince, dans le fait que, par vote unanime, la communauté du Cap ait confié à une équipe de jeunes, oblats et laïcs, le soin de renouveler le style de la traditionnelle Neuvaine de l'Assomption. A la tête de l'équipe, un Père Yvon Poirier qui se dit, avec fierté, entre deux âges... avec une forte tendance à frayer parmi les plates-bandes de l'avenir. C'est le type du genre "inquiétant": je veux dire, ici, du genre qui force à sortir des routines éprouvées... qui, souvent, risquent de se scléroser.

Tant et si bien que le sanctuaire du Cap de la Madeleine apparaît, plus que jamais, comme une tête de pont du renouveau liturgique. Depuis quelque temps, déjà, on utilisait, chaque dimanche, les techniques audio-visuelles pour la présentation de la Parole: il y avait aussi des messes dites "rythmées", qui ont la faveur d'un large public. Mais pour la "Semaine de l'Assomption", cette année (est tombée comme par hasard, l'étiquette de "neuvaine") on a vraiment mis le paquet. Chaque soir, à huit heures, il y avait célébration eucharistique. Et l'on donnait au mot "célébration" tout son sens. Autant j'attache d'importance à une Eucharistie réalisée discrètement, par une petite "communauté" intimiste, autant je trouve indiquée, pour une rencontre de masse, une célébration comme celle dont je fus partie et témoin.

Dans le sanctuaire, trois grands écrans dont les images successives épaulaient efficacement les premières démarches scripturaires de la célébration; la Parole y trouvait une dimension supplémentaire. En contre-bas du sanctuaire, un petit orchestre professionnel amorçait et soutenait le chant du peuple chrétien, qui remplissait tous les espaces de l'immense basilique. Pour un samedi soir, compte tenu de la concurrence de l'Expo de Trois-Rivières et de quelques autres "événements" voisins, c'était, comme dirait l'autre, un gros succès d'assistance. Et pas seulement d'assistance. Je crois avoir perçu une sorte de ferveur unanime... qui ressemblait fort à la joie chrétienne de l'unité. Au moment du "Pater", quand toute l'assemblée se resserra pour un coude à coude des âmes, je donnais la main à une sympathique Haïtienne, celle-là même qui avait lu, au début de la messe, un des textes liturgiques. Le Père J.-P. Audet, o.p., nous le rappelait, quelque part: la fraternité fut considérée, d'emblée, comme un bien des premières communautés chrétiennes: chaque fois que cette fraternité se réalise, au milieu des coeurs, il y a "l'Eglise du Christ".

Il me semble que "l'équipe" qui a rendu possible cette célébration, spectaculaire et pénétrante tout ensemble, était bienpavée de sa peine: la technique, la musique, la sueur suée dans les studios de l'appariteur, ça vaut le coup, quand la Bonne Nouvelle en reçoit une nouvelle chance de contagion.

Le faible recrutement menace la survie des communautés de religieuses du Canada

par Jean-Paul DE LAGRAVE

Les deux phénomènes les plus caractéristiques de la situation actuelle chez les religieuses au Canada sont le vieillissement de cette population et la baisse générale du recrutement.

On assistera d'ici 1980 à une réduction des effectifs, même si l'on vit plus âgé en religion. Dès 1975, plus d'un tiers de la population des religieuses canadiennes sera âgé de plus de 60 ans.

Une éducation plus poussée et la possibilité pour une femme célibataire de se tailler une carrière dans le monde d'aujourd'hui accentuent le manque d'attrait actuel d'une vocation religieuse. Depuis 1960, la baisse du recrutement s'accélère.

Ces constatations, signées Jacques Légaré, sont tirées d'une recherche du département des démographie de l'Université de Montréal sur l'évolution numérique des religieuses du Canada entre 1965 et 1980.

Cette situation entraînera inévitablement des changements fondamentaux dans le rôle que jouent les femmes consacrées au sein de la société, changements qui ne résultent pas strictement de la question démographique, mais qui sont fonction de l'évolution complexe qu'a connue et que connaît la société, celle du Québec en particulier.

La plupart des communautés sont encore vouées à l'éducation ou à l'hospitalisation. Par ailleurs, beaucoup d'instituts cherchent une nouvelle orientation, alors qu'elles sont menacées dans leur survie même, en raison de la gérontocratie.

La Conférence religieuse canadienne (qui groupe les représentants des communautés de religieux et de religieuses) est consciente du problème. Elle organisait à Saint-Jean, le 16 juin, un colloque où était rédigée une véritable "charte du renouveau".

"Les structures doivent être repensées entièrement par les supérieurs et les simples religieux", a-t-on affirmé. "Il faut préparer un leadership de calibre. De plus, on doit intégrer davantage religieux et religieuses dans le milieu profane."

Cette question de l'insertion dans la Cité avait été soulevée au congrès des religieuses de Montréal, au début de mars 1968. "La religieuse s'insérera dans l'action pastorale de L'Eglise dans la mesure où elle acceptera de connaître les réalités du monde pour y apporter la lumière et la charité du Christ", avait dit l'archevêque, Mgr Paul Grégoire, aux femmes consacrées. Il avait ajouté que "le peuple de Dieu aura un besoin sans cesse grandissant de religieuses animées d'une grande foi au Christ et à son Eglise".

Les enquêtes

Une première enquête sur l'âge, le recrutement et la persévérance chez les religieuses du Canada avait été réalisée en 1965 par la Conférence religieuse canadienne (section féminine). C'est à partir des données de cette analyse de M.-A. Lessard et J.-P. Montminy que le professeur Jacques Légaré, avec la participation d'étudiants, traçait un schéma de l'évolution démographique future des religieuses canadiennes.

Des questionnaires étaient envoyés à 197 instituts: 183 répondaient, ce qui représente 65,248 religieuses, soit environ 98.9 pour cent des religieuses concernées par ce rapport. L'année de base des perspectives de la recherche est 1965.

Des religieuses âgées

A l'heure actuelle, le vieillissement est la hantise des communautés de femmes consacrées. Les religieuses âgées de 45 à 59 ans constituent près de 30 p. c. de l'ensemble, celles de 60 ans et plus comptent pour 25 p.c. et le groupe des moins de 30 ans réunit seulement 17.3 p.c. du total.

On ne peut compter sur le noviciat pour pallier la situation. Déjà en 1964, pour les 132 instituts qui ont répondu à la question concernant les entrées, le nombre des nouvelles recrues n'était que de 1,377 contre une moyenne annuelle de 2,000 pour la période 1940-1960.

Touchant les caractéristiques des religieuses, 47 p.c. font partie des communautés vouées à l'éducation, 34 p. c. de communautés vouées à la fois à l'éducation et à l'hospitalisation et 19 p.c. sont soit contemplatives, soit missionnaires, soit hospitalières, soit auxiliaires du clergé ou s'occupent d'oeuvres sociales.

Il est bon de rappeler que 70 p. c. des religieuses canadiennes habitent le Québec. Non seulement cette province possède-t-elle les plus gros contingents d'instituts mais c'est là que le recrutement au Canada est le plus à la baisse.

Les novices sont de plus en plus rares. Un examen rapide des entrées par âge depuis 1940 montre qu'au-delà de 30 ans, elles sont presque nulles. En 1964, l'âge moyen se situe autour de 20 ans. Non seulement entre-t-on moins en religion, mais on y entre de plus en plus jeune. Les résultats d'une enquête récente auprès des finissantes des collèges classiques du Québec (Prospective, 111, 4, septembre 1967) montraient qu'une seule parmi les 1,005 finissantes avait choisi la vie religieuse.

Au problème du recrutement s'ajoute le phénomène de la non-persévérance, c'est-à-dire des défections au cours de la période du noviciat et des départs une fois cette période écoulée, à divers moments de la vie religieuse. On note une augmentation de ces sorties depuis 1960. Les religieuses qui laissent leur institut sont âgées de moins de 60 ans.

On peut toutefois, dans l'étude du département de démographie, ne tenir compte que de la non-persévérance des recrues au cours de la période de noviciat. On a adopté un taux représentant 35 pour cent des entrées.

Par ailleurs, il semble que les personnes vivant dans les ordres religieux forment un groupe privilégié au point de vue de la mortalité par rapport à l'ensemble de la population. L'espérance de vie est de 77.5 ans. Cette situation ne suffira toutefois pas à contrecarrer les effets d'un recrutement sans cesse décroissant, si la tendance actuelle se maintient.

Le Vatican assouplit la règle de clôture

CITE DU VATICAN - A partir de maintenant, et tant que le nouveau code de droit canonique ne sera pas promulgué, les laïcs qui violeraient la clôture des couvents de religieuses ne seront pas excommuniés, et les religieuses qui sortiraient sans permission ne commettront pas de péché mortel: le respect de la règle leur imposera seulement une grave obligation de conscience.

Telles sont deux des dispositions contenues dans une instruction sur la vie contemplative et sur la clôture des couvents de religieuses, publiée par la congrégation pour les religieux. Se référant aux textes sacrés et aux décisions conciliaires, ce document confirme pleinement la validité de la vie contemplative, qui reste une vie de témoignage.

L'instruction laisse à chaque ordre le soin d'établir des règles particulières sur la vie monacale. Les règles, jusqu'à présent très rigides, destinées à séparer du monde les religieuses, ont été assouplies.

Paul VI espère en la justice et la paix pour l'Irlande du Nord

CASTELGANDOLFO - Paul VI avant de donner sa bénédiction dominicale aux fidèles venus à sa résidence d'été de Castelgandolfo, a déclaré du haut du balcon du palais pontifical, à propos des luttes en Irlandes du Nord.

"Ces journées, qui devraient être des journées de paix, ont au contraire été endeuillées par des combats haineux et sanglants. Aux foyers de luttes que nous connaissons déjà, s'ajoute maintenant l'Irlande, pays d'intérêt exceptionnel pour le monde entier, déchiré aujourd'hui par d'âpres combats et par de dures répressions. Notre âme est remplie d'une immense tristesse. Nous n'aurions jamais supposé que la lutte put prendre là-bas un tel caractère. Nous n'aurions jamais voulu que la religion put être invoquée comme motif de litige entre les hommes, d'autant qu'en réalité d'autres motifs sont mêlés à elle: raisons historiques, sociales et politiques".

"Avec quoi consoler notre douleur, que nous savons partagée non seulement par les populations locales, mais par quiconque dans le monde aime ce généreux pays? Nous la consolerons avec l'espérance de la justice et de la paix. Telle est notre mission: nourrir l'espérance en la justice et la paix même, là où elles sont durement contredites. Cette espérance est soutenue par la raison, par la maturité historique de la communauté civile dont il s'agit, par la conscience chrétienne, par la force pacifique que doit avoir en soi, la persuation collective".

"Justice et paix, a poursuivi le pape, parce que si rien n'est plus légitime que l'aspiration à la reconnaissance de droits civiques égaux pour tous les citoyens, sans anachronisme, ni discrimination, on ne saurait y parvenir par la violence et par le tumulte. La guerre, et tout spécialement la guerre civile, ne doivent jamais être considérées comme des nécessités fatales dans le monde moderne.



Ce n'est pas la manière habituelle dont Goodyear éprouve les pneus d'avions qu'elle fabrique à Toronto. Mais comme il s'agit d'un spécimen destiné aux nouveaux jets géants "jumbos", sans doute convenait-il que d'autres "jumbos" l'examinent minutieusement. C'est ce que fait cette paire d'éléphants du zoo de Granby, au Québec. La pression d'air du pneu s'élève à 210 livres au pouce carré, huit fois celle du pneu moyen de voiture de tourisme. L'avion en chausse huit et, ensemble, ils peuvent supporter une charge statique maximale de 360,000 livres -- à peu près 180 éléphants comme ceux de la photo!

ST-ALBERT

Noces d'argent
de vie religieuse

Soeur Cécile Bourgeois, c.s.c., en résidence au Couvent de Donnelly, fête cette année, le 25e anniversaire de son entrée dans la vie religieuse de Ste-Croix.

Ce quart de siècle passé à se dévouer pour sa communauté lui donne l'occasion rêvée d'une bonne vacance qu'elle a passée dans sa famille à St-Albert, du 26 juin au 10 août.

Sa soeur Lily (Mme Bill Veness) avait organisé en sa demeure un souper-surprise en l'honneur de la chère Jubilaire; ce fut une soirée merveilleuse, tout intime et qui se déroula dans une douce gaieté. Pour finir un jour si bien commencé, une bourse fut offerte à Soeur Cécile, comme tribut de reconnaissance au Seigneur qu'elle a si bien chanté durant ces 25 ans de vie religieuse.

*****

Etaient présents à cette belle fête familiale:

Mme Dorilla Bourgeois, Mlle Marguerite Bourgeois, M. Léo Bourgeois, M. et Mme Joffre Bourgeois, M. et Mme Bill Veness, M. et Mme Bernard Bourgeois, M. Joseph Bourgeois, M. et Mme Gaston Bourgeois, M. et Mme Henri Bourgeois, M. et Mme Lévi Bourgeois, Mme Labelle, une amie de la famille et de nombreux enfants.

Sr Cécile Bourgeois dit tout son appréciation à l'organisatrice dévouée de cette fête inoubliable. Merci à ceux qui ont contribué au succès, merci aussi à tous ceux qui étaient présents.

Toutes nos félicitations à cette religieuse que nous espérons garder longtemps parmi nous.

TRIBUNE LIBRE

Le français en Colombie

M. le Rédacteur,

Laissez-moi vous dire qu'en 1960-61, quand Ottawa et l'hon. Pearson ont donné au Canada le signal pour le bilinguisme (B et B, etc.) le noyau de la culture française en Colombie, Maillardville, est tout simplement tombé dans le panneau de cet alléchant appât. Et comment cela?

Aux réunions parents-maîtres et dans les foyers on discutait de cette question. Une fois, j'ai osé dire à peu près ceci: "M. Pearson sait très bien que nos faibles Canadiens français (catholiques) vont avaler ça, se lever les bras et dire: Pourquoi se "bâdrer" d'envoyer nos enfants à Fatima, à Lourdes, quand on peut avoir du français sans payer pour ces écoles mais plutôt fourni avec nos taxes?"

Savez-vous que je fus traitée comme une imbécile, parce que "je m'en faisais", etc.? C'est bien triste à dire mais les Anglo-Saxons nous ont encore eus! Ils s'étaient sans doute dit: "Divisons-les et on les aura" -- et ils nous ont eus!

Maintenant, l'école nationale de Maillardville va, peut-être, avoir 25% de français au lieu de 40%. La faute reste sur les parents qui furent aveuglés en ces temps-là, qui auraient dû y voir et faire instruire leurs enfants de manière bilingue, catholique pour que ces derniers en retour, puissent aussi éduquer de la même manière ceux qui poussent maintenant. En d'autres mots, ils auraient dû garder leurs couvents.

Je ne peux maintenant que dire à M. Henri Côté: "Bonne chance, malgré les obstacles".

Une ex-B.C.

St-Sacrement de Vancouver perd sa doyenne, Mme Eugénie Lacerte

La doyenne et l'une des pionnières de notre paroisse, Mme Eugénie Lacerte, nous a quittés pour un monde meilleur, le 18 août dernier, à l'âge de 97 ans.

Ses funérailles furent célébrées en l'église St-Sacrement, le jeudi 21 août. La messe solennelle de requiem fut concélébrée par le R.P. Henri Meek, s.s.s., curé de la paroisse, et le neveu de la défunte, M. l'abbé Roland Joncas, vicaire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, de North Surrey, C.-B.

Outre l'abbé Joncas, Mme Lacerte laisse dans le deuil deux nièces, Mme Sylva Joncas et Adam Horning, ainsi qu'un autre neveu, Francis Rice, tous de Vancouver.

"Celle que nous pleurons aujourd'hui, dit le Père curé dans son homélie au cours des funérailles, était connue comme la "tante" de tout le monde. Elle avait une chaleur humaine, une sympathie spontanée, une intuition des tristesses et des joies, qui la rendaient parente de tous ceux qui la connaissaient et l'appelaient affectueusement "ma tante".

L'abbé Joncas, neveu de la défunte, fut ensuite invité à ajouter quelques mots à l'adresse des nombreux amis et parents de langue anglaise qui assistaient aux funérailles: "C'est quasiment dans la joie, la joie chrétienne, dit l'abbé Joncas, que nous conduisons aujourd'hui à son dernier repos Tante Eugénie, tellement elle a désiré et si bien préparé cette rencontre définitive avec le Seigneur."

Il y a eu exactement 61 ans en mars dernier que Mme Lacerte était arrivée à Vancouver, de Spruce Grove, Alberta. Au cours de ses vingt-cinq dernières années en notre ville, elle vit se réaliser, grâce pour une part à ses prières ardentes et instantes, trois de ses plus chers désirs, à savoir: la fondation en 1946 de St-Sacrement, la première paroisse française de Vancouver; la fondation en 1954 de l'Ecole St-Sacrement; enfin l'ordination sacerdotale, en 1957, de son neveu, l'abbé Roland Joncas.

Notes biographiques

Pour la joie des nombreux parents et amis de la défunte, qui nous en ont fait la demande, nous reproduisons quelques notes biographiques parues, en 1958, dans "La Survivance", à l'occasion des 50 ans de résidence de Mme Lacerte à Vancouver.

Mme Lacerte (Eugénie Guenette) est née à St-Janvier de Weedon, comté de Wolfe, dans la province de Québec, le 11 mars 1873. A l'été de 1886, alors qu'elle avait 13 ans, sa famille vint s'établir à Montréal et y demeura cinq ans. C'est le 17 mars 1891 qu'Eugénie Guénette et les siens quittèrent Montréal pour l'Ouest canadien. Ils firent le voyage par "fret" jusqu'à Calgary, avec le premier contingent canadien-français (40 familles) recruté par l'abbé Jean-Baptiste Morin, de Joliette, missionnaire colonisateur pour le Gouvernement. - Disons que c'est à cet abbé Morin que Morinville doit son nom. - On prit 8 jours pour couvrir le trajet Montréal-Calgary. L'agent du gouvernement, un M. Miquelon, attendait le groupe à la gare. Il reçut les voyageurs très chaleureusement et durant les quatre jours que ceux-ci passèrent au bureau d'immigration, en attendant de prendre la route du nord, il les visita souvent et les égaya avec une chanson qu'il avait lui-même composée pour célébrer leur arrivée à Calgary.

Un des frères de Mme Lacerte, qui était venu en Alberta un an plus tôt et s'était installé à Spruce Grove (site de la première station du CP en Alberta) vint chercher les Guénette à Calgary et les monta à Spruce Grove en voiture à cheval. On prit 10 jours pour franchir les 200 milles qui séparent Calgary de Spruce Grove en voiture à cheval. On prit 10 jours pour franchir les 200 milles qui séparent Calgary de Spruce Grove. Mme Lacerte devait demeurer à cet endroit jusqu'en 1908. C'est elle qui servit de cuisinière aux vingt hommes qui construisirent à cette époque les élévateurs à grain de Spruce Grove.

En juin 1891, elle épousa Gédéon Lacerte à Spruce Grove. A la mort de son mari, elle vint s'établir à Vancouver. C'est le 31 mars 1908 qu'elle arriva en notre ville. Elle résida d'abord chez sa soeur, Mme Corriveau, qui demeurait alors sur le Broadway. Et après que M. & Mme Corriveau firent l'acquisition de l'Hôtel Pender (entre Granville & Seymour), elle y demeura jusqu'en 1914. De 1914 à 1921, elle travailla dans une pharmacie sur la 4e avenue. En 1921, elle acheta un magasin ("confectionery"), sur la 4e avenue également, près de Dunbar. Elle garda ce magasin jusqu'en 1935, année où elle prend sa retraite. L'été de cette même année, elle va passer trois mois de repos à Montréal, chez un de ses neveux. De 1935 à 1946, elle réside dans la paroisse St-Augustin. J'oubliais de noter que jusqu'à la fondation de la paroisse St-Augustin, Mme Lacerte devait aller à la Cathédrale, puisqu'il n'y avait pas alors, à part le Sacré-Coeur, d'autres églises catholiques à Vancouver. En 1944, alors qu'elle était patiente à l'hôpital St-Paul de Vancouver, elle fit la connaissance du R.P. Henri Meek, s.s.s., fondateur deux ans plus tard de la pa-

(suite à la page 16)



MINISTERE DES
TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

APPELS D'OFFRES

LOGEMENTS DE LA
COURONNE,
REMPLACEMENT DE
GOUTTIERES,
HAY RIVER, T. N.-O.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu seront reçues au bureau du Directeur du District, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta, jusqu'à 1:30 P.M. (H.N.R.) le 17 septembre 1969, pour le "REMPLACEMENT DE GOUTTIERES, LOGEMENTS DE LA COURONNE, HAY RIVFR, T. N.-O."

On peut se procurer les documents de soumission du bureau du Ministère des Travaux Publics, 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta ainsi que du Gérant de la Zone de Propriété, Ministère des Travaux Publics du Canada, Hay River, T. N.-O.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

O.W. Radke, Gérant,
Services administratifs.

EDO#34

L'exercice de l'autorité

IL semble ressortir de plusieurs enquêtes auprès des jeunes qu'ils sont particulièrement inquiets de leurs aînés qui détiennent des postes-clés. Ils soulignent l'absence de "leadership" et le manque d'engagement de la part de ceux qui ont le pouvoir. On leur reproche de n'être pas assez exigents envers eux-mêmes.

L'autorité ne doit pas que commender, elle doit motiver, persuader, convaincre et communiquer l'enthousiasme.

Les titres, hélas, ne font que confirmer l'autorité, ils ne donnent pas la compréhension et la compétence.

Aujourd'hui on veut des chefs qui ne crient pas des ordres... mais qui s'expliquent et stimulent tout en ne concédant rien au détriment de l'efficacité.

L'autorité doit elle-même mériter d'être... L'AUTORITE.

DONNELLY

M. Robert Forcier a passé sept semaines à Camp Borden, Ontario. Pendant son séjour, il a rencontré son frère Denis qui est entré dans l'armée il y a environ trois mois. Robert est revenu du Camp Borden le 20 août très heureux de son séjour.

*****

Cette année, Mlle Evelyne Therriault et Mlle Evelyne Lefebvre ont fait partie du Voyage Interprovincial Albertain. Elles sont parties le 14 juillet et sont revenues le 15 août. Elles firent un très beau voyage. Félicitations.

*****

Mme David Therriault est maintenant pensionnaire au "Nursing Home" à McLennan depuis le début du mois de juillet. Nous espérons qu'elle aimera son nouveau foyer.

*****

L'abbé W. Dubé a passé un séjour d'environ deux semaines au Lac Mégantic, Qué., où il a officié la messe mortuaire de sa soeur Mme Napoléon Lapointe âgée de 78 ans.

*****

VISITEURS:

Mme Germaine Thibault eu la visite de son fils Roger et sa famille de Victoria, C.-B.

Mme Adélard Dancause ainsi que sa fille Célina sont venues d'Edmonton pour rendre visite à leur parenté à Donnelly et McLennan.

Major Jean Pariseau et sa famille d'Ottawa ainsi qu'une amie de leur fille, Mlle Elaine Maillot, ont fait un séjour d'environ trois semaines à Donnelly.

Mme Jean-Louis Dallaire de St-Jean, Qué., ainsi que sa fille Lorraine sont en promenade chez M. Joseph Fillion.

M. et Mme Gérard Perry de Hay River, M. et Mme Jim Burrage de Calgary, M. et Mme Fernand Gagnon de Terrace, C.-B., étaient en visite chez M. et Mme Gilbert Gauthier pendant quelques jours.

Sr Marguerite Villeneuve, c.s.c., a eu la visite de ses deux soeurs, Sr Madeleine Villeneuve, c.s.c., de Cornwall, Ont., Sr Mariette Villeneuve, r.l.p., de Montréal, ainsi que de Mme Yolande Dumulong de Baie St-Paul Qué.

M. et Mme Laurent Basterash ont eu la visite de Mme Charles Omar Joly de St-Paul, Sr Cécile Joly, c.p.s., de Vancouver, et de M. et Mme Clarence Labrie de St-Paul.

Mme Nick Keylor et ses deux filles de Surray, C.-B., étaient de passage chez M. et Mme Jean-Luc Forcier; tandis que Mme Whitescarver et sa fille de Stockton, Californie, M. et Mme Roland Raby d'Edmonton, M. et Mme Gérard Dufour de Spirit River chez Mme Blanche Forcier.

M. et Mme Horace Laliberté eurent la visite de M. et Mme Jules Ducharme de Montréal et de M. et Mme Léonard Ducharme des Etats-Unis.

M. et Mme Alphonse Boissonneault et leur fils Robert de Montréal ont passé un séjour de deux semaines chez leur parenté M. et Mme Arthur Boissonneault et d'autres. M. Boissonneault n'était pas revenu dans l'Ouest depuis 33 ans. C'était une très grande et heureuse visite.

Mme Maurice Beauchamp a eu la visite de sa fille Denise qui venait de Donalda, Alberta.

Mme Jeanne Basterash a subi un examen médical à Edmonton. Nous espérons que tout va mieux.

Mme Gertrude Benoit a passé une partie de l'été à Camrose, pour prendre un cour de musique.

Mme Cécile Guindon a passé deux semaines à l'hôpital de l'Université pour une opération.

Mlle "Donnelly", Louise Cloutier, nous a bien représenté en gagnant le titre de "Kiniwan Kate" à l'occasion du Klondike Trail Days à McLennan. Félicitations!

*****

Un nouvel employé au magasin général, M. Jacques Requier. Bonne chance.

Les soeurs de notre paroisse cette année sont: Sr Marguerite Villeneuve, c.s.c.; Sr Cécile Bourgeois, c.s.c.; Sr Cécile Poirier, c.s.c.; Sr Irène Leblanc, c.s.c.; Sr Thérèse Laurion, c.s.c.; Sr Lucienne Lacombe, c.s.c.; Sr Lilianne Mercier, c.s.c.; Sr Germaine Lambert, c.s.c.

*****

VOYAGE:

M. et Mme Charles Boucher ainsi que M. et Mme Clément Therriault se rendaient à Vancouver et les alentours. Ces derniers visitaient leur fille Hélène qui était de retour d'un voyage en Europe.

Mlle Marie-Thérèse Perreault a été dans l'Est pour un cour de musique à Montréal.

M. et Mme Laurent Basterash et leur famille, ainsi que M. et Mme Edouard Requier et leur famille, se sont rendus à St-Paul pour visiter leur parenté.

M. et Mme Gérard Béland et leur famille se sont rendus à Edmonton pour un court séjour.

M. et Mme Gilbert Gauthier et leur famille ont fait un court voyage à Edmonton, Calgary, Banff et Jasper.

BEAUMONT

Mme Emile Goudreau est présentement hospitalisée; nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

******

Sincères félicitations à M. et Mme Médéric Juneau à la suite de la naissance de leur quatrième enfant, une fille.

*****

A l'occasion de son anniversaire, ses enfants on fait une fête-surprise à M. Arthur LeBlanc. Il a maintenant 77 ans et se porte très bien, s'occupant régulièrement de son jardin et de ses fleurs. Nous lui souhaitons encore plusieurs années de santé et de bonheur parmi nous.

*****

Notre école a ouvert ses portes hier. Nos enseignants pour cette année seront: M. Laurent Beaudoin, principal, Sr F. Gibeau, Mme B. Klymchuck, Denis Tardif, Gérard Goudreau, M. E. Sehn, Sr Angéline Llais, Mme Yvette Leduc, Simone Kanzig, Yvonne Savoie, Alice Potvin, Dolorès St-Jacques.

*****

M. et Mme Hérard se sont rendus en voyage en Colombie-Britannique et en ont profité pour y visiter leur fils.

M. et Mme Léo Roberge reçoivent présentement la visite de leurs enfants Olive, Paul et Roland.

Mlle Louise Maisonneuve a fait un court séjour à Calgary et Edmonton. Mlle Suzanne Parent d'Edmonton est revenue avec elle.

M. Robert Maisonneuve ainsi que Roger et Richard Fournier ont visité M. et Mme Honoré Maisonneuve à Kelowna, C.-B.

M. et Mme Lucien Maisonneuve ont passé une semaine de vacance à Happy Valley ainsi qu'à Sylvan Lake. Leure fille Gisèle, a passé une semaine à Edmonton chez sa soeur Lucille.

Mlles Gisèle Maisonneuve, Marie Bouchard, Yvonne Lefebvre et Denise Bouchard, ont passé une semaine au camp Villa Notre-Dame à Shaw's Point. Elles y eurent beaucoup de plaisir.

*****

BAPTEMES:

M. et Mme Maurice Boucher sont les heureux parents d'un garçon Joseph Bernard François, né le 9 août baptisé le 17 août. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Boucher.

Marie Lorraine Doris fille de M. et Mme Réginald Bouchard née le 26 juillet baptisée le 3 août; parrain et marraine: M. Maurice Magnan et Mme Marie Germaine Magnan.

Marie Karen Germaine fille de M. et Mme William Sawchyn, née le 29 juillet baptisée le 24 août; parrain et marraine: M. Denis et Dorine Thibault.

Joseph Kirt Arthur fils de M. et Mme Arthur Tanguay, né le 15 août baptisé le 24 août; parrain et marraine: M. et Mme André Nolette.

Félicitations aux heureux parents.

*****

Les garçons qui font parti des cadets ont passés deux semaines à Penhold, Alta. Ils y eurent beaucoup de plaisir.



Attention, la polio peut toujours ressurgir

BARRIE - Une jeune mariée qui croyait "avoir un nerf de coincé" alors qu'elle était atteinte du virus de la poliomyélite, est de nouveau sur pied après une dure lutte contre cette maladie qui, en l'espace de 10 ans, est devenue rare en Amérique du Nord.

Mme Donalda Dumont, qui est âgée de 18 ans, a contracté la maladie en dépit d'une dose de rappel du vaccin contre la polio, il y a quatre ans.

Les autorités du service de santé de Barrie ont souligné que ce cas rappelait qu'il ne fallait pas négliger cette maladie même si elle a considérablement régressé depuis que le Dr Jonas Salk a mis son vaccin au point dans les années 50.

C'est en 1953 que la polio a fait le plus de ravages au Canada, tuant 400 de ses 9,000 victimes. L'année précédente, 3,145 personnes avaient succombé à la maladie aux Etats-Unis. En 1967, il n'y a eu que deux décès dus à cette maladie au Canada.

Mme Dumont a d'abord ressenti une raideur dans ses jambes. Un mois plus tard, elle était hospitalisée, paralysée à partir de la taille en descendant. En avril, le diagnostic de polio était confirmé.

Elle commença à récupérer au début du mois de mai et à la fin de juin son organisme avait vaincu la maladie.

Selon le Dr Nancy Armbrust, Mme Dumont a dû entrer en contact avec un porteur du virus, sans doute un enfant, à un moment où "sa résistance était faible". Le docteur attire également l'attention sur le fait que Mme Dumont a reçu le vaccin lui-même il y a 14 ans et que les doses alors employées étaient moins efficaces que celles que l'on utilise aujourd'hui.

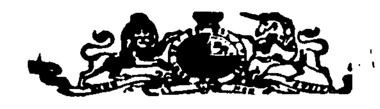
Rumeur démentie

WASHINGTON - Le Fonds monétaire international et le gouvernement américain ont démenti en termes identiques une information de presse selon laquelle l'Union soviétique aurait manifesté le désir d'adhérer au FMI.

"Nous ne sommes au courant d'aucune démarche de la part de l'Union soviétique," a déclaré le porte-parole du Fonds monétaire.

"Si l'Union soviétique éprouvait un intérêt quelconque, elle aurait pris contact avec le Fonds monétaire et je suis à peu près certain qu'il n'y a eu aucun contact, " a dit de son côté le porte-parole du département d'Etat.

Dans une édition récente, le Washington Post avait rapporté que l'Union soviétique avait récemment effectué, par une voie diplomatique non identifiée, une démarche manifestant son intérêt pour une éventuelle participation à l'organisation monétaire internationale née des accords de Bretton-Woods.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES et remises à l'attention du Chef, Service financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "AIR CLIMATISE, CONVERSION DE LA CHAUDIERE A CHAUFFAGE ET ECRANS GRILLAGES DES FENETRES - EDIFICE DU BUREAU DE POSTE - REGINA, SASKATCHEWAN" seront reçues jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) le 17 septembre 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta; 701, Edifice Financial, REGINA, Saskatchewan; 1137 - 8e rue est, SASKATOON, Saskatchewan; et ils peuvent être examinés aux bureaux des Construction Associations à REGINA, Saskatchewan; SASKATOON, Saskatchewan; EDMONTON, Alberta; CALGARY, Alberta et WINNIPEG, Manitoba.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS:

Les soumissions de sous-contrats et de deuxièmes sous-contrats se termineront selon les Règles et Procédures du Saskatchewan Bid Depository Incorporated, situé au bureau de la Construction Association de Regina, 1935 Elphinstone, Regina, Saskatchewan.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Ian Cameron,
Chef des Services financiers et administratifs,
Région de l'Ouest.

ED-564

ON DEMANDE

La Commission scolaire de Gravelbourg désire les professeurs suivants:

1 pour classe française - 2ième année -
1 pour grade six - div. 2 - 3e année -
1 pour science en 8e - 9e - 10e année -
1 pour histoire en français et "Social Studies" en 8e - 9e - 10e année. -
1 pour français en 8e - 9e - 10e année -

Salaire selon échelle.

S'adresser en donnant qualifications à:
A.H. Lepage - Sec.-Trés.,
Gravelbourg, Sask.

Résultats d'un sondage fait au Québec

Sur le plan politique, les jeunes choisissent Trudeau, Lévesque et Ted Kennedy.

En politique, MM. Trudeau et Lévesque sont les personnalités politiques les plus appréciées par les jeunes Québécois de 12 à 18 ans. Ainsi 30.6% de ceux-ci choisissent M. Trudeau comme leur idole politique et 25.3% optent pour M. René Lévesque. C'est ce qui ressort d'un sondage effectué durant l'été pour le magazine Vie et Carrière par deux jeunes sociologues diplômés de l'Université Laval MM. Jean-Pierre Nadeau et Jean-François Bertrand. Ce sondage fait l'objet d'un article dans le numéro de septembre de Vie et Carrière.

Des jeunes (50% filles, 50% garçons) furent choisis au hasard dans Montréal, Rimouski, Québec, Trois-Rivières, Joliette et Valleyfield pour répondre à cette question: "Quelle est votre idole, actuellement dans le monde politique?". L'âge moyen des répondants variait de 12 à 18 ans.

Plusieurs points se dégagent de ce sondage:

Plus d'un tiers (37.6%) de la jeunesse québécoise se trouve une idole politique au Québec même. Parmi MM. Drapeau, Cardinal et Bertrand, M. Lévesque rallie la grande majorité des choix. Il faut préciser que partout dans la province aucun jeune n'a favorisé M. Lesage ou une personnalité du parti libéral provincial.

Un autre tiers (32%) fixe Ottawa et s'en remet presque totalement à M. Trudeau (30.6%).

Enfin un dernier tiers situe son choix sur le plan international (Etats-Unis et Chine communiste).

Parmi les votes recueillis par M. Trudeau, on constate - fait étrange - que ses admirateurs masculins sont plus nombreux que les féminins: 53% garçons - 48% filles. Cependant, la très grande majorité des votes masculins accordés à M. Trudeau se recrute chez les 12-14 ans.

Chez les filles de 12-14 ans, René Lévesque et Ted Kennedy se partagent la palme.

Le groupe masculin des 15-18 ans place René Lévesque bon premier, tandis que les 15-18 féminins optent majoritairement pour P.E. Trudeau.

Voici au total, le classement final, selon les choix des 12-18 ans, en terme de pourcentage: P.E. Trudeau 30.6%; René Lévesque 25.3%; Ted Kennedy 12.6%; Richard Nixon 8%; J.-J. Bertrand 4%; Mao-Tsé Toung 4%; Jean Drapeau 4%; J.-G. Cardinal 3%; D. Eisenhower 1.5%; Réal Caouette 1.5%.

John Munro préconise l'emploi de sages-femmes

ST. CATHARINES, Ont. - Afin de diminuer le coût de l'accouchement pour la patiente et de laisser plus de temps aux médecins pour s'occuper des cas difficiles, le ministre fédéral de la Santé, M. John Munro, suggère d'entraîner des infirmières à la profession de sages-femmes.

"On dit que l'obstétricien nord-américain est l'accoucheur le plus onéreux au monde. Pourquoi ne diminuerait-on pas le nombre de ces cas en formant les étudiantes-infirmières dans un tel domaine? Ainsi, l'obstétricien pourrait pleinement employer ses talents," a déclaré le ministre, au congrès du Conseil international des infirmières qui s'est déroulé à Montréal en juin.

Au Royaume-Uni, par exemple, les infirmières peuvent devenir sages-femmes en prolongeant d'une année leurs études.

La suggestion du ministre a-t-elle des chances d'être acceptée au Canada?

Un besoin croissant

Deux obstétriciens interrogés, tout en divergeant d'opinion sur la suggestion de M. Munro, s'accordent pour protester contre l'appellation "d'accoucheurs les plus onéreux au monde".

"John Munro ne devrait pas faire de telles déclarations. C'est tout simplement faux."

Le dollar américain dégringole en douce

WASHINGTON - Que vaut le dollar? Officiellement, il vaut 888 milligrammes d'or depuis le mois de janvier 1934, date à laquelle les Etats-Unis ont fixé le prix de l'or à 35 dollars l'once. Et c'est à ce taux que le dollar sert d'étalon depuis lors pour fixer la parité de toutes les autres monnaies du monde.

Mais, depuis que l'inflation s'est installée parmi eux, les Américains commencent à avoir des doutes sur la valeur de leur monnaie. La semaine dernière, le secrétaire au Trésor, M. David Kennedy, avait prévenu ses compatriotes que si l'inflation continuait au rythme actuel, le pouvoir d'achat du dollar aurait diminué de moitié dans dix ans.

Aujourd'hui, M. Jenkin Lloyd Jones, président de la Chambre de commerce des Etats-Unis, a mesuré à plus long terme la dévaluation de fait du dollar. Dans un discours prononcé à Louisville dans le Kentucky, M. Jones a estimé que le dollar 1969 ne valait plus que 27 cents du dollar d'avant la première guerre mondiale. "Si le taux actuel d'inflation se maintient, le dollar, dans 25 ans, ne vaudrait plus que le dixième du dollar de 1913".

Cela signifie qu'à la fin du siècle, le dollar vaudra peut-être toujours 888 milligrammes d'or, mais qu'il ne permettra d'acheter que le dixième de la quantité de coton, de cuivre ou de gomme à mâcher qu'il valait en 1914.

Le français voyage et dépense

Sur 20 millions de salariés que compte la France, on dénombre 7,123,500 femmes alors qu'il y en avait 6,664,100 en 1962, soit une augmentation de 6.9%. Les femmes se mettent de plus en plus à un travail rémunérateur (460,000 en moyenne chaque année depuis 1962). Elles sont surtout attirées par le commerce, l'administration, les bureaux, les banques et les compagnies d'assurances.

En outre, chaque année, le marché du travail doit absorber les demandes d'emploi formulées par 200,000 jeunes.

Le panorama de la France au travail évolue: les emplois agricoles diminuent tandis que, depuis six ans, plus de la moitié des emplois nouveaux ont été créés dans les transports, le commerce et les services, secteur qui compte 9,334,100 personnes.

Population active

Dans les autres domaines, la situation est la suivante: les agriculteurs (3,600,000) ne représentent plus que 15% de la population active; dans l'industrie - près de 6 millions de salariés - le nombre d'emplois nouveaux n'a atteint que 24,000 par an depuis 1962, soit la moitié de la moyenne annuelle pour la période 1954-1962.

Selon une enquête effectuée par le Commissariat général au Tourisme, environ 22 millions de Français partent en vacances. Sur ce chiffre les habitants de la région parisienne figurent pour 6,700,000 personnes.

Tandis que la majorité des habitants des capitales régionales de France fréquentent des stations de villégiature situées à proximité de leurs villes de résidence, les Parisiens se rendent, pour y séjourner, sur l'ensemble du territoire. Ce fait s'explique par plusieurs facteurs:

La population de la capitale est en effet composée de provinciaux venus de toutes les régions de France; un grand nombre d'entre eux y retournent pour y passer des congés en famille. Il est en outre nécessaire pour les Parisiens de s'éloigner de Paris, soit par désir d'évasion, soit pour trouver des lieux de vacances intéressants puisque les environs de la capitale n'offrent que peu de zones propices à la villégiature dans le calme.

Enfin, un niveau de revenus jugé relativement plus élevé leur permet d'effectuer de plus longs voyages. Ainsi les Parisiens constituent-ils, en été, plus de 70% de la clientèle française de la Côte d'Azur et représentent-ils 40 à 50% des estivants des autres régions côtières. Ils fournissent aussi le plus fort contingent de Français (près de 50%) qui effectuent des séjours touristiques à l'étranger.

Quant au budget réservé aux vacances des habitants de la capitale et de sa périphérie, il a été évalué à environ 5 milliards de francs (1 million de dollars) dont plus de 3.5 milliards à dépenser en France et près d'un milliard et demi à l'étranger.

Le général Allard s'interroge

OTTAWA - D'après le général Jean-Victor Allard, chef des armées canadiennes, le Canada aura des difficultés à remplir ses engagements militaires ici et à l'étranger avec un effectif global de quelque 80,000 hommes. Le général Allard, qui a récemment annoncé sa retraite, a déclaré qu'il comprenait la nécessité pour le gouvernement canadien de réduire les dépenses au chapitre de la défense mais il a dit qu'il espérait que dans certains secteurs de l'armée il soit possible de renforcer plutôt que d'affaiblir.

Quant aux armes nucléaires le général Allard estime qu'il serait "hypocrite" de la part du Canada de tenter d'échapper à son rôle en ce domaine, rôle qu'il partage avec les autres pays de l'Ouest. "Le Canada ne peut pas compter que d'autres pays se saliront les mains tandis qu'il gardera les siennes intactes" a dit le général en égard au rôle nucléaire du Canada et aussi à son rôle au sein des forces de l'OTAN.

Selon lui, il ne s'agit pas pour les membres des armées canadiennes d'être satisfaits ou non de la politique du gouvernement en matière de défense mais de tâcher de faire leur part pour aider à résoudre les problèmes du pays.

Pour les forces de l'OTAN le Canada dispose de quatre escadres de bombardiers nucléaires et peut aussi compter sur des batteries d'artillerie cantonnées en Allemagne et qui sont aptes à tirer des bombes nucléaires. Au Canada, les intercepteurs Voodoo peuvent lancer des projectiles nucléaires et les fusées Bomarc peuvent aussi porter des ogives nucléaires.



Si j'avais des sous... Cette jeune demoiselle, elle, en a eu des centaines et en a profité pour faire valoir ses talents. Avec tous ces sous, elle a "peint" un tableau représentant les capsules Apollo 12 et 13, sous le titre général "Un voyage à la Lune". Son oeuvre fait partie d'une campagne de publicité menée en Ontario au profit d'une campagne de charité.

Nouveau code pour sauvegarder le secret du dossier du consommateur

TORONTO - L'Association des Bureaux de Crédit du Canada, comptant 153 membres, a annoncé qu'elle adoptait désormais une ligne de conduite visant à protéger le secret du dossier du consommateur.

Aux termes de cette nouvelle politique:

- chaque consommateur est en droit de revoir son dossier de crédit;
- chaque consommateur a les moyens de redresser ou contester un renseignement contenu dans son dossier, et y ajouter des déclarations explicatives;
- les dossiers continueront à ne renfermer que des renseignements commerciaux d'où sera exclue toute allusion à la race, religion, affiliation politique ou personnalité du consommateur;
- le contenu des dossiers sera revu périodiquement afin que les renseignements défavorables n'y soient conservés que durant un certain temps seulement (généralement sept ans), et non en permanence.

Par cette politique, a expliqué M. T. Pearson, directeur général de l'Association, on espère que le consommateur se prévaudra de son droit de revoir le contenu de son dossier et de contester, voire redresser les renseignements y contenus.

"Tout ce que nous demandons, c'est que le consommateur vienne s'identifier en personne chez nous avant d'avoir accès au dossier. Il pourra alors revoir son dossier en compagnie d'un membre de notre personnel spécialisé. Ainsi, le secret du dossier individuel demeurera inviolé."

"Le consommateur pourra également justifier tout défaut ou retard de paiements, et cela sera inscrit au dossier."

La nouvelle politique énonce des mesures préventives visant à ne permettre l'octroi de contrats de service qu'aux membres de l'Association qui certifient que les renseignements sont uniquement obtenus aux fins d'octroi de crédit ou pour toute autre transaction commerciale de bonne foi, telle que l'évaluation de la solvabilité présente ou future du consommateur.

La nouvelle politique prévoit un temps-limite, généralement de sept ans, pour l'usage de documents ou renseignements désavantageux, tels que les condamnations criminelles. Elle stipule en outre que tout renseignement défavorable dont on ne peut plus vérifier la véracité à la source, sera supprimé du dossier.

"Une grande confusion règne parmi le public au sujet de nos activités et nous avons pensé qu'un énoncé de notre politique éclaircirait la situation".

Il a déclaré que certains accusent les bureaux de crédit d'empiéter et d'enquêter sur la vie privée des consommateurs et de défendre tout accès aux dossiers.

"Nos activités ont toujours été ouvertes et irréprochables. Nous sommes intéressés uniquement à tout ce qui touche à la solvabilité, et nos renseignements y relatifs sont basés sur des informations comptables ou de notoriété publique".

L'exploitation minière au Canada

L'industrie minière est l'une des plus anciennes du Canada. Son origine remonte aux premiers explorateurs et colons français, il y a quelque 350 ans. Cependant, c'est surtout au cours du siècle dernier que les découvertes les plus intéressantes ont été faites. Trois événements importants marquent cette époque: la construction des chemins de fer, la ruée vers l'or du Klondike et la découverte du gisement d'argent à Cobalt, Ontario.

L'industrie minière joue et continue de jouer un rôle essentiel dans la mise en valeur de l'économie canadienne. Elle étend ses activités de l'Atlantique au Pacifique et jusque dans les régions les plus reculées.

L'industrie minière, en ouvrant des mines, des usines, des fonderies et affineries, a créé des agglomérations et a apporté la prospérité à des villages aux ressources jusque là limitées. Elle contribue à l'extension du réseau de voies ferrées et de communication. Elle stimule le commerce et si les Canadiens bénéficient d'un niveau de vie qui est parmi les plus élevés au monde, c'est en grande partie grâce à l'industrie minière.

Aujourd'hui le Canada est l'un des premiers producteurs du monde de métaux et de minéraux. Il bénéficie d'importantes réserves et, avec l'accroissement de la demande mondiale, l'essor de son industrie minière dépend de sa capacité d'augmenter encore ses exportations sur un marché mondial où la concurrence est très vive. Pour y parvenir, il faudra que soient maintenus le climat favorable et les stimulants dont l'industrie a bénéficié dans le passé et qui ont contribué à sa croissance et à sa stabilité.

La production minérale du Canada en 1968 a atteint un nouveau sommet en dépassant de 8 p. c. celle de 1967. L'ouverture de plusieurs nouvelles mines au cours de l'année et la production élevée ou accrue de nombreuses autres déjà en exploitation ont entraîné des augmentations dans la plupart des produits minéraux les plus importants. Des travaux d'exploration ont été entrepris dans de nombreuses parties du pays, jusque dans les îles de l'Arctique. On a aussi poursuivi des travaux de traçage dans plusieurs régions, surtout sur des concessions de nickel, de cuivre, d'uranium, de zinc, de plomb et de charbon, qui devraient d'ici deux ou trois ans apporter un complément substantiel à la production globale du Canada. Selon les données préliminaires publiées par le Bureau fédéral de la statistique le 2 janvier 1969, la production minérale du Canada en 1968 a atteint une valeur sans précédent de $4,735,422,732. L'accroissement d'environ 336 millions de dollars par rapport au total de $4,398,938,803 l'année précédente, sans constituer un record, est l'un des plus importants enregistrés ces dernières années.

Photo-reportage

O. N. F.

LES PROVINCES

Colombie-Britannique

La valeur de la production minière en 1968 a atteint 391.4 millions de dollars, soit 11 millions de plus que l'année précédente. Le cuivre représentait le métal le plus important, comptant pour 20 p. 100 de la production totale. Le plomb et le zinc ensemble représentaient 19 p. 100, et le pétrole 13 p. 100. En 1968, la société Kaiser Coal Ltd a signé avec le Japon un contrat d'exportation de houille cokéfiante qu'elle extraira d'une importante mine de surface dans la région de Natal-Fernie, dans le sud-est de la Colombie-Britannique. Elle s'est engagée à livrer 45 millions de tonnes fortes en 15 ans à partir de 1970. D'autres sociétés possédant des réserves de charbon dans la province négociaient des contrats d'exportation au cours de l'année.

Yukon et Territoires du Nord-Ouest

La valeur de la production minérale du Yukon a augmenté de 8.5 millions de dollars en 1968 pour atteindre un total de 23.5 millions. L'amiante est devenu le plus important des minéraux grâce à l'ouverture, vers la fin de 1967, de la mine Clinton Creek, à 65 milles à l'ouest de Dawson. Vers la fin de 1968, la Panarctic Oils Ltd, un consortium formé de 20 sociétés associées avec le gouvernement du Canada, terminait l'exploration préliminaire de certaines régions dans les îles de l'Arctique.

Alberta

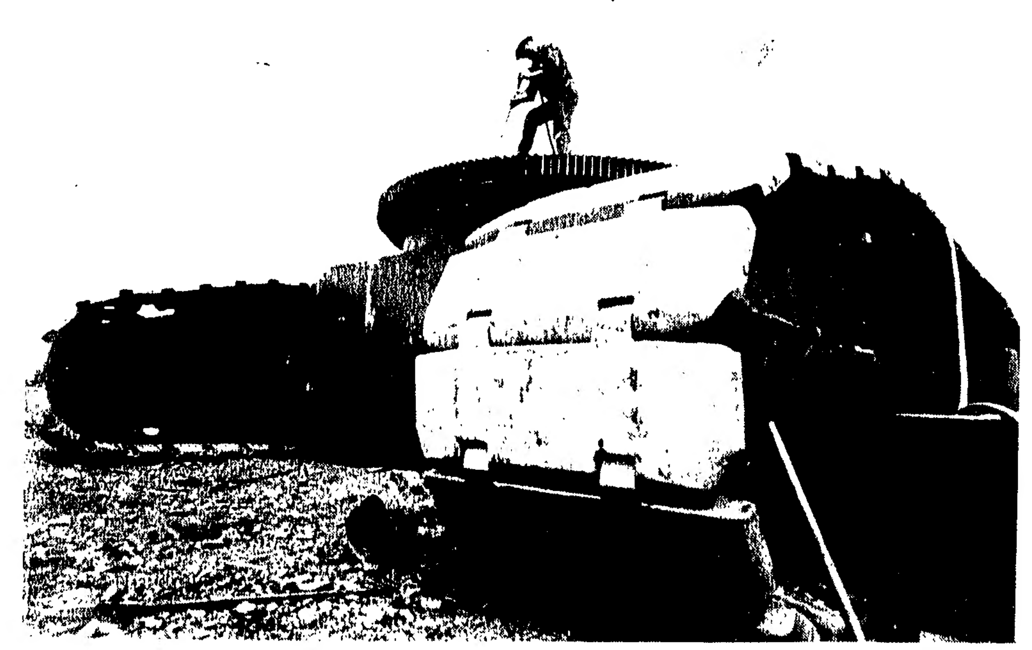
La valeur de la production a atteint le chiffre de 1.1 milliard de dollars, ayant augmenté de 107 millions de dollars. Cette province est devenue le premier producteur de houille au Canada. C'est le premier pas vers la restauration d'une importante industrie houillère qui sera basée sur d'importantes exportations de charbon à coke vers le Japon à compter de 1970.

Saskatchewan

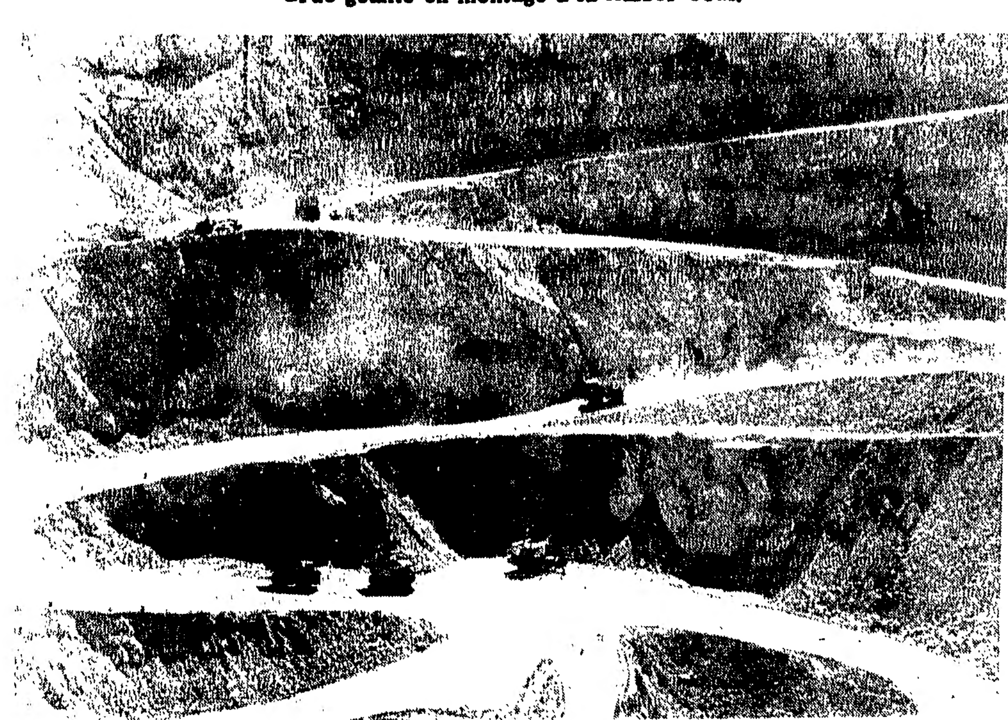
Tous les secteurs de la production minérale ont connu une activité à peu près égale à celle de l'année précédente. Depuis 1963, c'est le potasse qui a accusé les progrès les plus notables parmi les minéraux de la Saskatchewan, et sa valeur s'est accrue de 10 p. 100 en 1968.



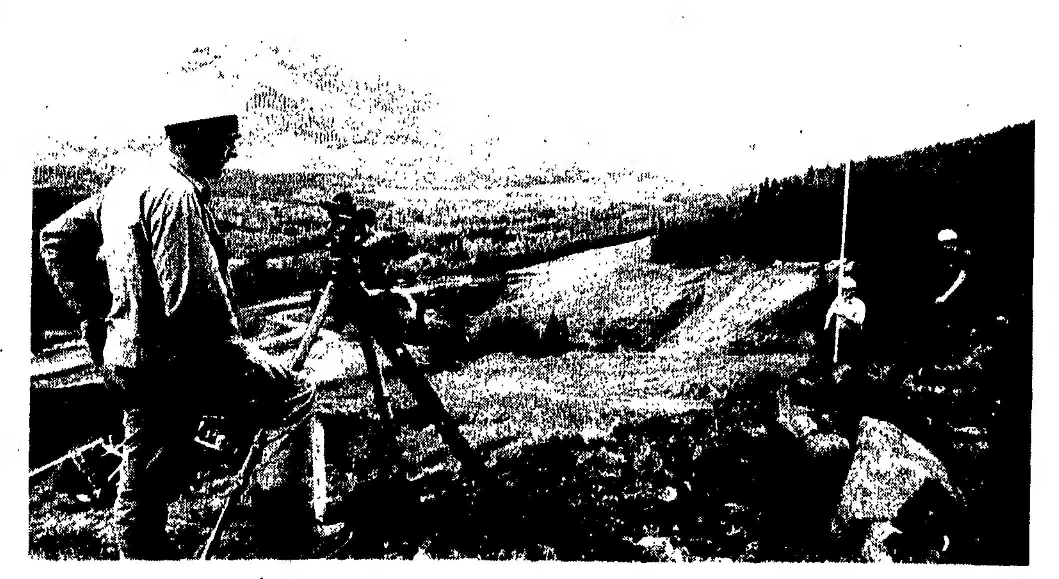
Camion d'une capacité de deux cents tonnes à la Kaiser Coal, dans le district de Natal-Fernie, en Colombie-Britannique.



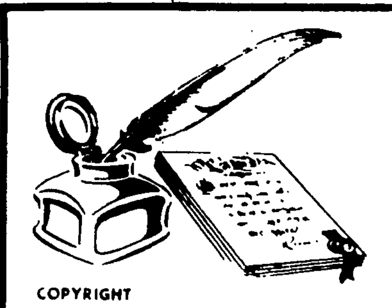
Grue géante en montage à la Kaiser Coal.



La mine à ciel ouvert de la Bethlehem Copper non loin d'Ashcroft, Col.-Britannique



Des arpenteurs de la Kaiser Coal, district de Natal-Fernie, d'où le charbon est ensuite exporté vers les marchés du Japon.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Droits criminel et civil

Q.- Quelqu'un me doit de l'argent et je possède une hypothèque sur son automobile. Il ne veut cependant pas me payer et refuse de me laisser entrer sur sa propriété pour saisir la voiture. D'autre part, la police ne semble pas vouloir m'aider. Tout ce que l'on me conseille est de voir un avocat. Que dois-je faire?

R.- La police ne vous aidera que s'il y a eu crime; et d'après ce que vous dites, votre grief est purement civil. Nos lois sont, en général, divisées en deux groupes: civiles et criminelles. Du droit criminel relèvent les offenses commises contre la Couronne, ou si vous préférez, la société, tels les vols, meurtres, etc. Les disputes entre individus ou compagnies relèvent du droit civil. Ces deux branches de notre système juridique sont totalement différentes; les causes criminelles sont entendues dans des cours différentes des causes civiles, devant des juges différents; de plus, les procédures, présentation de la preuve et aussi les résultats diffèrnt grandement. Il arrive quelquefois qu'une cause relève à la fois du droit criminel et du droit civil, par exemple à la suite d'un accident causé par une personne qui conduisait en état d'ébriété. Cette personne sera poursuivie en cour criminelle par la Couronne (pour avoir conduit en état d'ébriété) et pourra aussi être poursuivie au civil par la ou les personne qui ont subi des dommages, blessures, etc., résultant de cet accident.

Dans votre cas, la cause étant purement civile, vous pouvez demander l'aide du shérif de votre District judiciaire et, après avoir rempli les formules nécessaires, l'automobile dont vous parlez pourra être saisie. Vous pouvez aussi poursuivre votre débiteur et lorsque le jugement aura été rendu un mandat d'exécution sera émis et l'automobile saisie - mais là encore cela doit être fait par le shérif ou un huissier de la cour. Si vous essayez de reprendre vous-même l'automobile... vous êtes sur la route des déboires et des ennuis. Le conseil que l'on vous a donné est excellent: consultez un avocat!

Les joyaux de la Couronne

Voici quelques définitions cocasses recueillies par le collectionneur de perles Jean-Charles, dans son dernier volume Calmann-Levy: La Foire aux Cancres Continue.

Lumbago: danse argentine.

Marin: homme qui se marie.

Méridien: homme qui vit au bord de la mer.

Monocle: le verre qui reste aux lunettes quand elles sont brisées.

Mosquée: femme d'un musulman.

Omnipotent: impotent d'un membre.

Otage: personne que l'on tue pour échanger avec une autre personne.

Otarie: eau qui n'est plus bonne à boire.

Palmipède: homme qui cultive des palmiers.

Patrimoine: lieu où se réfugient les moines.

Pharisien: gardien de phare en mer.

Planche: un arbre, mais plat.

Fleuriste: c'est quand on pleure et qu'on a mal.

Poète: un monsieur qui finit pas les lignes.

Poulain: petite poule du sexe fort.

Régulier: marcher avec le dos.

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 5 septembre
M. Jacques Deubelbeiss, Tucson, Arizona, U.S.A.
M. Pierre Viel, Mallaig.

SAMEDI, 6 septembre
M. Anthony Hittinger, Edmonton.
M. Vianney Joly, St-Paul.
M. Marcel Leblanc, Edmonton.
M. Rosaire Tessier, Edmonton.

LUNDI, 8 septembre
M. Armand Beaudoin, Rockyford.
M. Roger Fournier, Donnelly.
M. Raymond Létourneau, St-Paul.
M. Alphonse Nobert, Morinville.

MARDI, 9 septembre
M. Jean Bazinet, Edmonton.
M. Jacques Boucher, Edmonton.
M. Raymond Côté, Falher.
M. Aimé Gosselin, Guy.

MERCREDI, 10 septembre
Sr Joséphine Bureau, s.c.e., Trochu.
M. Arthur Morin, Legal.
Mlle Yolande Motut, Edmonton.
Mlle Diane Noel, Edmonton.
M. Albert Tessier, Edmonton.

JEUDI, 11 septembre
M. Léopold Bergeron, Lafond.
Mlle Denise Bourbeau, Hinton.
Mlle Bertha Jubinville, St-Paul.
M. Léo Laverdière, Girouxville.
M. Roland Michaud, St-Paul.
M. René Morrissette, Grande Prairie.

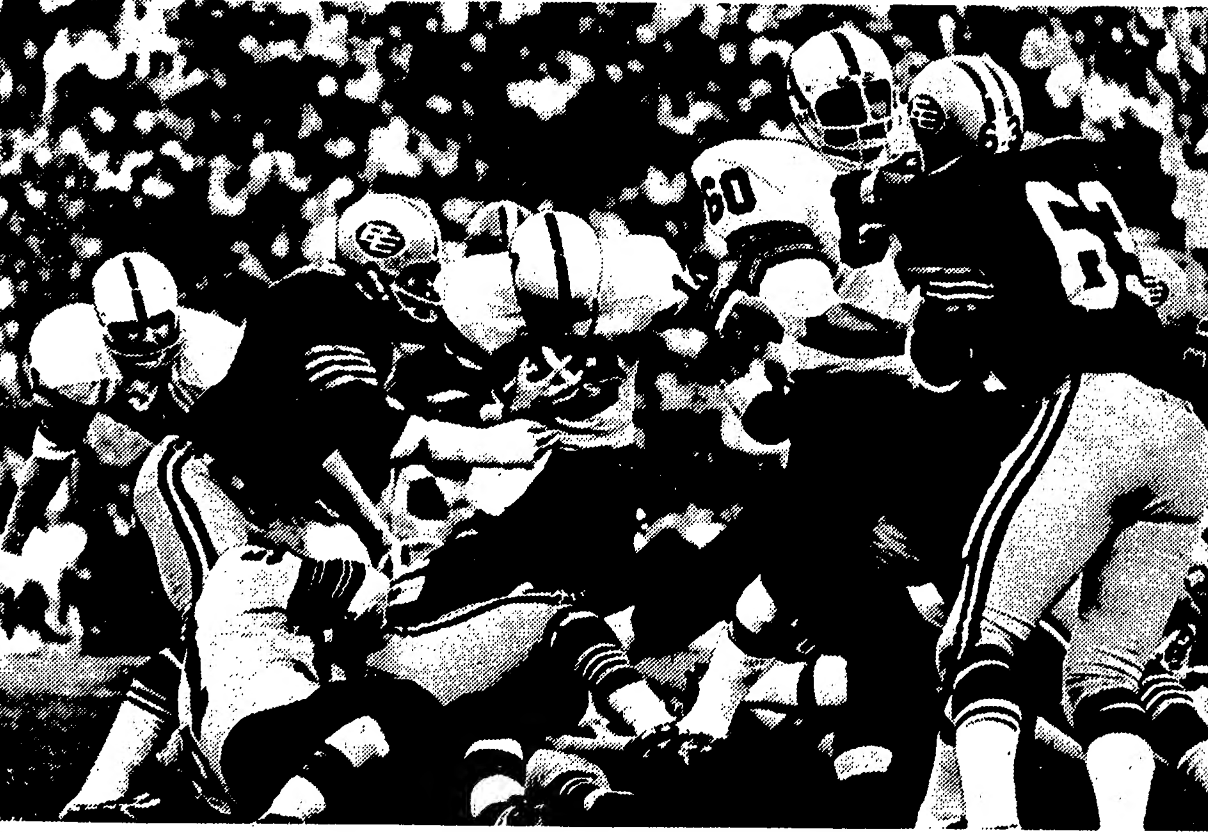
VENDREDI, 12 septembre
Me René Foizy, St-Paul.
R.P. Joseph Goutier, o.m.i. Bonnyville.
M. Hormidas Houle, Morinville.
M. Marcel Tremblay, Lafond.

Les Mots croisés du *franco-albertain*

HORIZONTAL
1 - Ouvrage où l'on traite méthodiquement de toutes les sciences et de tous les arts.
2 - Pron. pers. - Bout de l'aile.
3 - Symb. du fer - Note de musique - Possèdent.
4 - Aluminium - Riv. alpestre d'Europe centrale - Long fleuve d'Afrique.
5 - Celui qui enlève le tartre.
6 - Pron. pers. - Conj. - Abrév. de recto.
7 - Term. d'inf. - Adresse, pl. - Peur que l'on éprouve au moment de paraître en public.
8 - Royaume de l'Indochine, à l'ouest du Viet-Nam - Adv. de lieu - Numéro.
9 - Arbuste cultivé pour ses grappes de fleurs mauves ou blanches - Sa Majesté - Condiment.
10 - Roi de Juda - Extrémité du corps humain.
11 - Action de gondoler - Conj.
12 - Se dit d'un parasite vivant à l'intérieur du corps de son hôte.

VERTICAL
1 - Action qui ne convient qu'à un enfant.
2 - Fête de la Nativité - Prière mentale sous forme de méditation.
3 - Symb. du cuivre - 501, en chiffres romains - Ile de Suède, dans la mer Baltique.
4 - Cité légendaire bretonne - Id Est - Roi de Juda - Note de musique.
5 - Greffer - Ordre impératif d'arrêter.
6 - Art. simple - Tissu de paille ou de joncs entrelacés - Roi d'Israel.
7 - Anc. forme de oui - Etoile de cinéma.
8 - Végétal terrestre vivant, fixé au sol - Lettre grecque.
9 - Voyelles jumelles - Term d'inf. - Pron. pers. - En les.
10 - Qui fait rire - Conj.
11 - Particule chargée d'électricité - Oxyde d'uranium - Conj.
12 - Inflammation de l'intestin grêle.

SOLUTION EN PAGE 15



Les Eskimos d'Edmonton ont encaissé un autre revers, leur quatrième d'affilée, mercredi dernier contre les Argonauts de Toronto, puis se sont rendus à Calgary le jour de la Fête du Travail pour en revenir défaits encore une fois! Sur papier, l'équipe de la Capitale semble excellente et nombreux sont ceux qui lui avaient prédit au moins la deuxième position à la fin de l'année. Mais au rythme où vont présentement les choses, il se pourrait fort bien qu'elle ne soit même pas représentée durant les éliminatoires ce qui, à coup sûr, coûterait son poste à l'instructeur Neill Armstrong.

Réunion en septembre sur les prix du blé

LONDRES - Un comité international pour la stabilisation mondiale des prix du blé doit se réunir en semptembre prochain à Londres.

Entre-temps, un sous-comité technique ou comité international, dont fait partie le Canada, se réunira dans cette ville au cours des deux prochains jours.

Selon des sources officieuses, le sous-comité est tombé d'accord pour l'application d'un nouveau système pour la "rationalisation" de l'information des milieux d'exportation de blé afin que les pays membres soient mieux renseignés sur la situation du marché international.

Les représentants canadiens ont refusé de confirmer cette information en soulignant que tous les membres du comité se sont entendus pour n'émettre aucune nouvelle. Toutefois, il est connu que ce comité technique a d'abord été créé pour améliorer la qualité des informations entre les pays exportateurs.

Outre le Canada, les Etats-Unis, l'Argentine, l'Australie et le C.E.E. sont représentés sur ce comité.

Le Chapelet à CHFA

SEPTEMBRE

1 - Paroisse St-Joachim, Edmonton.
2 - Radio-Edmonton Ltée.
3 - Familles Mme A. Tougas et Chouinard, Edmonton.
4 - Paroisse St-Albert.
5 - Familles Luc Poirier et Adélard Rouleau, Donnelly.
6 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
8 - Les RR.SS. de Ste-Croix, Falher.
9 - Paroisse de Jean-Côté.
10 - Ecoles Intermédiaire et Racette, St-Paul.
11 - Paroisse St-Louis, Bonnyville.
12 - Paroisse Cathédrale, McLennan.
13 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
15 - Famille Joseph Lemire sr, Falher.
16 - Paroisse St-Emile, Legal.
17 - Paroisse Cathédrale, St-Paul.
18 - Mlle Marthe Taillon, Falher.
19 - Famille Alexandre Bérubé, Beaumont.
20 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.

Orientation familiale

Les parents et l'enfant...
Rôle du père

L'éducation, c'est l affaire du mari et de la femme. Il y a tellement de tâches de toutes sortes à remplir... Quel rôle le père a-t-il à jouer?

A cause de son travail à l'extérieur, le père dispose de moins de temps pour voir à la nourriture, aux vêtements, à la propreté, aux soins, aux jeux, aux devoirs et leçons des enfants. Lorsqu'il est à la maison, ne pourrait-il aider à sa femme selon les points suivants?...

1. mieux connaître ses enfants, en essayant de les voir agir dans le détail. Il pourra alors tenir compte du tempérament de chacun.
2. mieux comprendre l'énervement de sa femme, puisque les enfants ne laissent aucun répit à leurs parents.
3. pourquoi ne pas soulager sa femme d'un fardeau qui devient épuisant à la longue pour sa femme...
4. paraître à ses enfants comme un homme simple, qui étudie et joue avec eux, et non comme un seigneur qui se fait servir...
5. devenir ami avec les enfants, facilitant ainsi l'échange entre eux et lui.
6. agir de sorte que les enfants soient fiers du père...
7. apprendre à discuter et échanger avec sa femme très intimement sur les enfants: leurs qualités à développer, leurs défauts à corriger, etc...

Surtout, le père doit apporter la sécurité au foyer... par sa force physique, par ses connaissances, par ses croyances. L'enfant a besoin de sentir que son père est capable de surmonter les difficultés de la vie. Si un travail est long et pénible, l'enfant ira voir son père pour de l'aide... et c'est alors que l'enfant ira jusqu'au bout, pour faire comme son père! Il faut que l'enfant voit son père donner un coup de main aux autres, il faut que l'enfant devienne confiant vis-à-vis de son père, qu'il le reconnaisse comme son meilleur ami...

Et la femme... elle doit croire que son mari est capable de s'occuper des enfants; parce que, après tout, c'est souvent la mère qui créera chez l'enfant l'admiration de celui-ci pour son père...

La semaine prochaine, le rôle de la mère...

Guy Goyette, Directeur
Service d'Orientation familiale
Falher, Alta.

FLAIRETOUT

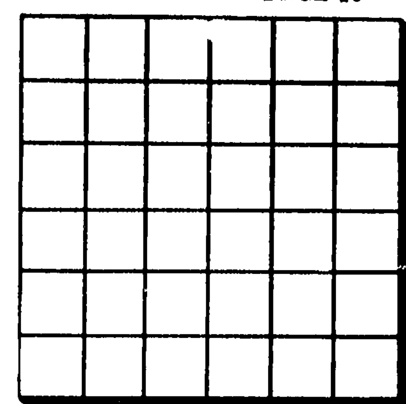
Si le paquet avait été apporté par un facteur ou les PTT, le papier porterait un timbre ou bien la ficelle serait munie d'une étiquette portant l'adresse de l'ambassadeur.

LES 8 ERREURS

1. Un pot d'échappement en plus.
2. Plaque d'identité à la porte.
3. L'homme n'a plus de pochette.
4. Le paquet, sur le toit de l'auto, est plus petit.
5. L'animal, dans le coffre, a une oreille différente.
6. Pas de corde brisée à la raquette.
7. Le pneu gauche est noir.
8. La clôture est plus haute, à gauche.

CASSE-TETE

SOLUTION A LA PAGE 15



1/3 1/4 1/6 1/9 1/12 1/18

Voici un carré qui se compose de 30 petits carrés. Il doit être partagé en six parties, qui occupent respectivement 1/3, 1/4, 1/6, 1/9, 1/12 et 1/18 du grand carré. Deux des parties doivent être carrés.

Confusion...

Une jeune starlette a été choisie pour donner le départ d'une course à pied:

-Voilà le pistolet, dit l'organisateur, pour donner le départ, vous tirez.

-Ah, bon, fait la jeune femme, sur qui?...

Pas sa faute!

La maîtresse: Valérie, vos problèmes sont encore faux. Je vais être obligée de dire à votre maman que vous ne faites aucun progrès. Elle sera bien ennuyée.

Valérie: Oh, pas elle, mais plutôt ma grande soeur.

-Pourquoi?

-Parce que c'est elle qui a fait mes problèmes.

A votre service

AMOUR D'ETE

Interprète: Pière Senécal

Amour d'été, on le dit,
Ne peut pas durer.
Ce n'est pas fait pour la vie,
Un amour d'été.

Jusqu'à l'automne, il tiendra
On ne sait jamais.
Toi, que je tiens dans mes bras,
Peux-tu le jurer?

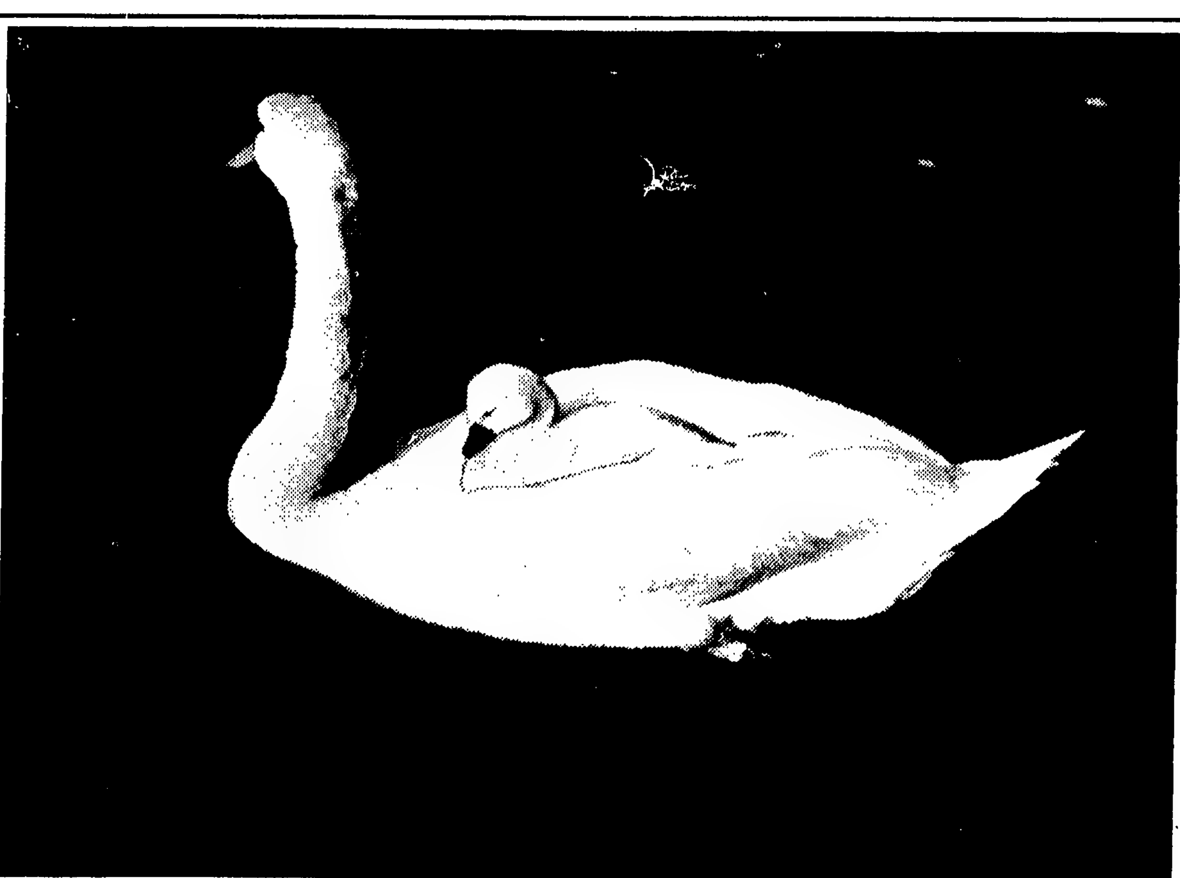
Amour d'été, j'en ai peur,
Me fera souffrir.
Il est trop grand ce bonheur,
Pour m'appartenir.

Si en automne il n'est plus,
Ton amour pour moi,
Au moins on y aura cru
Pendant quelques mois.

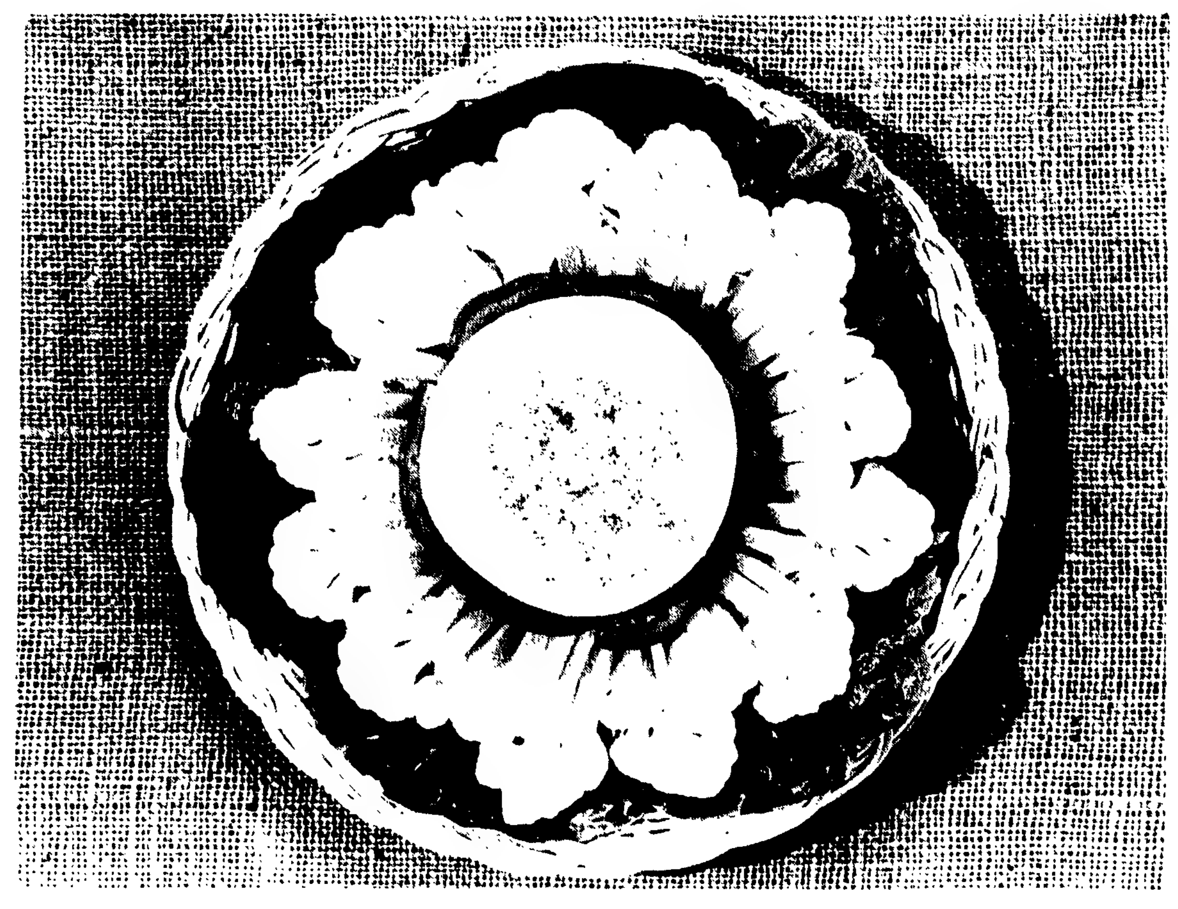
Amour d'été, entends-tu?
Aujourd'hui, j'espère!
Mais peux-tu me jurer, peux-tu me jurer
Que tu m'aimeras toujours d'un amour sincère?

Pour l'été, pour toujours,
On ne sait jamais...
Ce que va durer l'amour,
Un amour d'été.

SOUS CE TITRE, NOUS REPONDONS AUSSI FIDELEMENT QUE POSSIBLE AUX DEMANDES DE PERSONNES QUI DESIRENT VOIR PUBLIER LES PAROLES DE LEUR(S) CHANSON(S) FAVORITE(S).



Pourquoi se mouiller les pattes quand on peut voyager à si bon compte, et si confortablement?



Goûter champêtre à la hollandaise

Ces sauces trempettes "Dips" sont merveilleuses avec des légumes croustillants, des craquelins, ou des rondelles de pain de seigle.

1 - 10 oz. fromage Baby Gouda
1/2 tasse de crème sûre
1/2 tasse de sauce chili
1/2 livre de beurre en cubes

Couper un cercle sur le dessus du fromage Baby Gouda. Evider le fromage en laissant une coquille d'un quart de pouce d'épaisseur. Mélanger le fromage Gouda, la crème sûre et la sauce chili dans un mélangeur électrique à grande vitesse jusqu'à ce que le mélange devienne lisse. Remplir la coquille de fromage Gouda de ce mélange crémeux. Refroidir. Au moment de servir, disposer sur des feuilles de laitue des rosettes de choux-fleurs, des batonnets de carottes et des croissants de piments verts. Ces légumes croustillants doivent être trempés dans la sauce.

Variation pour servir avec des craquelins et des rondelles de pain de seigle.

Mélanger avec le fromage que l'on a évidé de la coquille de fromage Gouda:

1/2 tasse de bière
1/3 livre de beurre (en cubes)
1/2 c. à thé de moutarde forte
2 c. à thé d'oignon râpé.

Verser le mélange crémeux dans la coquille de fromage comme dans la recette ci-dessus.

Petits trucs... sucrés!

Pour colorer le sucre destiné à la décoration des gâteaux et des biscuits: mettez une demi-tasse de sucre blanc granulé dans un petit bol. Ensuite mélangez le colorant alimentaire à l'aide d'une fourchette. Si vous désirez des couleurs foncées utilisez 24 gouttes, pour des couleurs de teintes moyennes 12 gouttes et pour des couleurs tendres 6 gouttes. Etendez le sucre sur du papier ciré et laissez-le sécher à la température de la pièce.

*****

Désirez-vous décorer vos pâtisseries d'un dessin? Trempez le bord d'un verre dans du sucre et faites plusieurs parties de cercles sur la pâte. Le sucre empêchera la pâte de coller au verre et rendra vos pâtisseries plus croustillantes après la cuisson.

*****

Les meringues s'affaissent à la suite d'un manque de solidité. Le secret est de battre le sucre dans les blancs d'oeufs une cuillerée à la fois et de poursuivre l'opération jusqu'à ce que le mélange forme des pointes qui tiennent bien. En ajoutant le sucre au tout début, on augmente la durée du battage, minimise les chances de fouetter trop longtemps et obtient ainsi une belle mousse ferme. Si l'on saupoudre la meringue de sucre avant la cuisson, elle sera plus facile par la suite à trancher.

La confiture aux pêches

En Chine, la pêche est le symbole de longévité et de mémoire d'homme, c'était la coutume d'offrir, comme présage de longue vie à l'occasion d'un anniversaire de naissance, une porcelaine sur laquelle une fleur de pêcher était magnifiquement peinte. Malheureusement, la saison de ce fruit est courte et si vous désirez capter quelques-unes des saveurs estivales dans les confitures et gelées, il est temps de vous mettre à l'oeuvre.

Et pendant que vous y êtes, soyez un peu audacieuse et essayez les conserves aux pêches aromatisées de cognac, la confiture aux pêches aromatisées de rhum, outre les anciennes recettes typiques. Aussi, quand vous utilisez une pectine de fruits commerciale, c'est une affaire de rien de préparer une variété de tartinades. Quinzes minutes seulement après que les fruits ou jus sont préparés, votre confiture ou votre gelée est prête à entreposer. A cause d'une si courte ébullution, non seulement obtiendrez-vous une plus grande production que si vous procédiez selon la méthode de longue ébullition, mais votre tartinade aura la saveur et la couleur de fruit mûri au soleil.

PECHES AU COGNAC

3-1/2 tasses de fruit préparé (environ 3 lbs ou 2 pintes de pêches bien mûres)
5 tasses (2-1/4 livres) de sucre
1 tasse d'amandes mondées effilées
1/2 tasse de raisins secs
1/4 c. à thé de zeste de citron râpé
2 c. à table de jus de citron (1 citron)
1/4 c. à thé de canelle
1 boîte de pectine de fruits en cristaux
1/2 tasse de cognac

Pour préparer les fruits. Peler et passer au hachoir ou écraser environ 3 livres de pêches. En mesurer 3-1/2 tasses et les verser dans une grande casserole.

Pour faire la conserve. Mesurer le sucre et le mettre de côté. Dans une petite casserole, mélanger les amandes, les raisins, le zeste et le jus de citron, la cannelle et la pectine de fruits. Mettre à feu vif et remuer jusqu'à ébullition à gros bouillons. Ajouter immédiatement tout le sucre et remuer. Amener à ébullition à gros bouillons et laisser bouillir très fort pendant 1 minute, en remuant constamment. Retirer du feu. Ajouter le cognac. Si nécessaire, écumer avec une cuiller en métal. A l'aide d'une louche, verser rapidement dans les verres. Couvrir immédiatement de 1/8 de pouce de paraffine chaude.

PECHES ET BANANES

1 tasse de bananes mûres écrasées (environ 3 bananes moyennes)
3-1/4 tasses de pêches écrasées (environ 1-1/2 pinte de pêches bien mûres)
1/2 tasse de cerises à marasquin, égouttées et hachées
2 c. à table de jus de citron
6 tasses (2 livres et 10 onces) de sucre
1 boîte de pectine de fruits en cristaux

Pour préparer les fruits. Ecraser environ trois bananes moyennes et environ 2 livres de pêches mûres. Hacher les cerises à marasquin en petits morceaux. Dans une grande casserole, mesurer 1 tasse de bananes écrasées, 3-1/4 tasses de pêches écrasées, 1/2 tasse de cerises à marasquin hachées et 2 c. à table de jus de citron.

Pour faire la confiture. Mesurer le sucre et mettre de côté. Aux fruits dans la casserole, ajouter la pectine de fruits et bien mélanger. Mettre à feu vif et remuer jusqu'à ce que le mélange parvienne à pleine ébullition à gros bouillons et laisser bouillir très fort pendant 1 minute, en remuant constamment. Retirer du feu et écumer à l'aide d'une cuiller en métal. Puis, remuer et écumer alternativement pendant 5 minutes pour refroidir légèrement le mélange et éviter que les fruits flottent. A l'aide d'une louche, verser rapidement dans les verres. Couvrir la confiture de 1/8 de pouce de paraffine chaude.

*****

PECHES AU RHUM

4 tasses de fruit préparé (environ 3 lbs ou 2 pintes de pêches bien mûres)
5 tasses (2-1/4 livres) de sucre
1 boîte de pectine de fruits en cristaux
1/4 tasse de rhum foncé Puerto Rico Rican

Pour préparer le fruit. Peler et dénoyauter environ 3 livres de pêches mûres. Passer au hachoir ou hacher finement. En mesurer 4 tasses et verser dans une grande casserole.

Pour faire la confiture. Mesurer le sucre et le mettre de côté. Ajouter la pectine de fruits et le rhum aux pêches et bien mélanger. Mettre à feu vif et remuer jusqu'à ébullition. Ajouter le sucre. Amener à ébullition à gros bouillons et laisser bouillir très fort 1 minute, en remuant constamment. Retirer du feu. Ecumer avec une cuiller en métal. Puis remuer et écumer alternativement pendant 5 minutes pour refroidir légèrement le mélange et éviter que les fruits flottent. A l'aide d'une louche, verser rapidement dans les verres. Couvrir de 1/8 de pouce de paraffine chaude.

NOS REPRESENTANTS

BEAUMONT: Mme Ernest Gobeil
BONNYVILLE: Mme René Champagne
BROSSEAU: Mme Ubald Ouellette
CALGARY: Mme Marie Leblanc
DONNELLY: Mlle Evelyne Lefebvre
FALHER: Mme Lilianne Johnson
FORT KENT: M. Réal Croteau
GIROUXVILLE: Mme Alice Benoit
GUY: Mme Bernard Boulet
LEGAL: Mme Rita Préfontaine
MARIE-REINE: Mme Ed. Chouinard
JEAN-COTE: Mme Lucien Sasseville
LA COREY: M. Jean-Claude Lajoie
McLENNAN: Mme Simone Frey
MORINVILLE: Mme Eddy Bachand
PICARDVILLE: Mme A. C. St-Louis
ST-EDOUARD: Mme James Connelly
ST-ISIDORE: Mme Marie Lavoie
ST-PAUL: Mme Germaine Caratozzolo
ST-VINCENT: M. Gilbert Hébert
TANGENTE: Mme Donat Sylvestre
THERIEN: M. Léonidas Cadrin
VIMY: Mme Albréda Fortier
IMMACULEE-CONCEPTION: Mme J. Lamoureux
ST-JOACHIM: M. A. J. ST-Pierre
ST-THOMAS: Mme F. Baillargeon

La brosse à dents et son entretien

Vous êtes-vous déjà demandé quel type de brosse à dents vous devriez utiliser?

Toutes les bouches sont différentes et pour cette raison, votre dentiste peut avoir des raisons particulières de vous recommander tel ou tel type de brosse à dents. Cependant, le "Manuel d'hygiène dentaire", publié par le ministère fédéral de la Santé, indique que dans la majorité des cas il est préférable d'avoir une brosse à dents de petites dimensions.

Bien qu'il y ait sur le marché des brosses à dents électriques, reconnues efficaces et sûres par les spécialistes, les avis sont partagés dès qu'il s'agit de savoir si elles sont plus efficaces que les brosses à dents ordinaires convenablement utilisées.

Cependant, pour les handicapés physiques ou dans certains cas particuliers, certaines brosses à dents électriques se sont avérées plus efficaces et plus faciles à utiliser que les brosses à dents ordinaires.

Après usage, les brosses à dents doivent être soigneusement rincées à l'eau froide et suspendues pour sécher.



UN ENSEMBLE JEUNE ET AMUSANT - réalisé par Marakas de Montréal en tricot côtelé. Les larges rayures horizontales du long chandail à col roulé sont reproduites au bas de la mini-jupe, dans un agencement de jaune et brun. A l'arrière-plan, Habitat '67, surplombant le port de Montréal. Ce deux-pièces se fait aussi dans les tons bleu/rouge, bourgogne/vert, marine/bourgogne, et, rayé de blanc, en mauve, rouille, vert ou rouge. Tailles: petite, moyenne, grande. Prix de détail: environ $11.

Il y a quarante ans, le libre-service a été lancé

Le libre-service a quarante ans cette année. Aucune célébration ne marquera cet anniversaire, probablement parce que tous ceux qui ont vécu 1929 n'en ont pas gardé un trop bon souvenir.

Ce fut, en effet, l'année du krach boursier qui ouvrit la crise économique de la décennie 1930. Elle fut toutefois témoin d'autres événements moins pénibles.

Ainsi, c'est en 1929 que les étagères des magasins d'alimentation commencèrent à se métamorphoser par suite de l'apparition des emballages transparents. (Au cours des années 30, nombre de jeunes s'amusaient à faire des bracelets, ceintures et autres ornements avec des enveloppes transparentes de cigares et de paquets de cigarettes.) La mise au point de ces emballages est généralement considérée comme la première phase de la création des supermarchés auxquels on doit le lancement du libre-service, parce qu'elle facilitait aux clients le choix des marchandises.

Fait extraordinaire, bien que d'importants progrès aient été réalisés, au cours des quarante dernières années, dans le domaine des pellicules d'emballage transparentes, celles-ci ne semblent pas avoir changé. Leur transparence même empêche de se rendre compte, au premier coup d'oeil, des perfectionnements dont elles ont été l'objet.

Divers emballage

En 1929, il n'y avait qu'une pellicule transparente, la "Cellophane", film cellulosique préparé à partir de pâte de bois. Il existe aujourd'hui des pellicules de polyéthylène, de nylon, de polypropylène et de plusieurs autres matières, ou faites d'une combinaison de deux de ces matières ou davantage. Le grand nombre de ces mélanges et des catégories de pellicules fait qu'on utilise aujourd'hui des centaines de pellicules transparentes différentes. Elles ont toutes à peu près la même apparence, si bien que même les spécialistes de l'emballage doivent parfois recourir à des épreuves de laboratoire compliquées pour arriver à les identifier.

Les avantages

Il se trouve, néanmoins, que ces pellicules si semblables offrent des avantages très divers aux fabricants et aux consommateurs. Une pellicule destinée à l'emballage de la viande fraîche, par exemple, doit laisser passer l'oxygène, mais celles que l'on utilise pour les produits de boulangerie, et nombre d'autres, doivent constituer une barrière efficace contre l'oxygène et autre gaz. De même, certaines pellicules protègent efficacement contre l'humidité, alors que d'autres la laissent passer librement. Les pellicules diffèrent aussi par nombre d'autres propriétés: durabilité, solidité, éclat, résistance aux graisses et aux températures basses ou élevées, et nombre d'autres caractéristiques. Le choix définitif du fabricant de produits alimentaires est fondé sur plusieurs facteurs: nature du produit, séjour du produit à l'étalage du détaillant, utilisation du produit (il arrive qu'on le fasse cuire dans son emballage) et autres conditions.

Nombre de produits comme le pain sont emballés dans une pellicule simple non enduite. D'autres produits, comme certains types de fromage, exigent un emballage complexe constitué de trois pellicules différentes, ou davantage et revêtus parfois de deux enduits ou davantage.

Il arrive rarement, néanmoins, que même ces emballages complexes mesurent plus de deux ou trois millièmes de pouce d'épaisseur. Etant donné leur grand nombre, résultat de quarante années de perfectionnement réalisé par de nombreuses compagnies chimiques, il est absolument impossible de juger les pellicules d'emballage transparentes sur l'apparence.

Un conte de fée version 1969

PHILADEPHIE - Une petite fille de 10 ans vient de vivre un conte de fée. La bonne fée en l'occurrence c'est le directeur du bureau de l'Impôt sur le revenu.

L'histoire a commencé ce jour où la petite Marcia Kessler, âgée de dix ans, réclama un poney en cadeau. Son père lui fit une réponse nette et indiscutable: "il ne me reste plus d'argent pour acheter un poney, j'ai trop de taxes à payer".

La petite fille écrivit une lettre au directeur de l'impôt sur le revenu le suppliant d'exempter son père d'impôt pour une semaine, de sorte qu'il puisse lui acheter ce poney dont elle avait tant envie.

La lettre eut un tel retentissement dans le coeur des fonctionnaires qu'ils décidèrent de se cotiser pour acheter une bête de huit ans qu'ils expédièrent à Marcia dans une remorque.

"Mes amis et moi" raconte la petite fille "nous nous tenions sur le pas de la porte quand des hommes vinrent me prévenir que mon poney était arrivé. Je n'en croyais pas mes oreilles. Je traversai la rue et je l'aperçus. Je lui donnai aussitôt des carottes qu'il dévora avec gourmandise."

Interrogé par les journalistes, le directeur M. Friedman avoua: "Ce fut un geste spontané de notre part. Nous avons voulu prouver que les percepteurs d'impôt peuvent avoir du coeur. J'ai bien pensé au précédent que nous créons et je me suis dit que plus d'une femme demandant à son mari un manteau de vison avait dû entendre l'éternelle réponse: "l'impôt gruge tout"... Je tiens à avertir ces dames que pour le moment le bureau de l'Impôt ne va pas plus loin que le nez d'un poney".

"J'ai rendu une petite fille très heureuse. Je voulais qu'on sache qu'il existe au sein de l'organisation des gens chaleureux capables de générosité."

La mère de la fillette était tout aussi heureuse que l'enfant. "Marcia est très excitée. Elle en aura pour plusieurs nuits à ne pas dormir. Elle adore les chevaux, les murs de sa chambre sont couverts de photos de chevaux."

Quant à Marcia, elle conclut émerveillée: "Je n'aurai jamais cru que mon rêve se serait réalisé."

Cherchez-vous à obtenir des pains ou des croûtes de tartes d'un beau brun doré? A l'aide d'un doroir étendez un mélange de lait et de sucre sur votre pâte juste avant la cuisson... une cuillerée à table de sucre par 1/4 de tasse de lait.

*****

Voici un goûter succulent pour ceux ou celles qui aiment les sucreries: Faites égoutter des pommes en morceaux en conserve... saupoudrez-les de sucre... insérez des cure-dents dans chaque morceau... faites congeler.

Ottawa serait tout à fait ravi de la nouvelle politique de M. J.-J. Bertrand

OTTAWA - Les autorités fédérales sont ravies d'apprendre que M. Jean-Jacques Bertrand, dans un message qu'il a fait porter en juillet par M. Claude Morin à Paris, a exprimé au gouvernement français l'espoir de maintenir d'étroites relations franco-québécoises sans toutefois compromettre les relations Québec-Ottawa d'une part, Ottawa-Paris d'autre part.

Personne n'en parlerait publiquement dans la capitale fédérale, certes, mais on se réjouit de constater que diverses forces sont à l'oeuvre qui sont de nature à hâter le rétablissement de relations plus cordiales entre Ottawa et Paris.

Dans les milieux des affaires extérieures, un informateur a indiqué qu'Ottawa n'ignorait pas le but de la mission de M. Claude Morin à Paris en juillet. On avait de bonnes raisons de penser qu'il était porteur d'un message à l'adresse du gouvernement, émanant de M. Bertrand.

Des représentants officiels du ministère sont particulièrement heureux de constater que M. Bertrand lui-même a jugé opportun de rendre public l'essentiel du message transmis au gouvernement français.

On se demande encore quels seront les résultats à long terme de cette nouvelle politique de M. Bertrand. Mais on relève aussi d'autres indices démontrant que les relations Ottawa-Paris sont en voie d'amélioration. Ainsi, le mois dernier, l'ambassadeur du Canada en France, M. Beaulieu, a été accueilli avec cordialité par le nouveau ministre des affaires étrangères de France, M. Robert Schumann. Autre indice: les commentaires de M. Pompidou lors de sa première conférence de presse sur les relations franco-canadiennes, commentaires jugés constructifs à Ottawa. De plus, les échanges entre les deux pays s'intensifient, surtout au plan culturel.

On attend beaucoup à cet égard de la réunion du sous-comité des échanges franco-canadiens en matière scientifique, réunion prévue à Ottawa cet automne.

vos dents, image de votre santé

Les dents et le choix des aliments

La nutrition est une partie très importante de l'hygiène. Médecins et nutritionnistes s'efforcent d'inculquer à la population de saines habitudes en ce qui regarde la nourriture. Les parents bien informés et conscients de leur devoir cherchent à donner à leurs enfants les meilleurs aliments possibles pour leur procurer un corps sain et vigoureux. Les adultes eux-mêmes devraient chercher à acquérir les meilleures habitudes alimentaires possibles pour conserver leur santé, mieux servir la société et obtenir même un peu de bonheur.

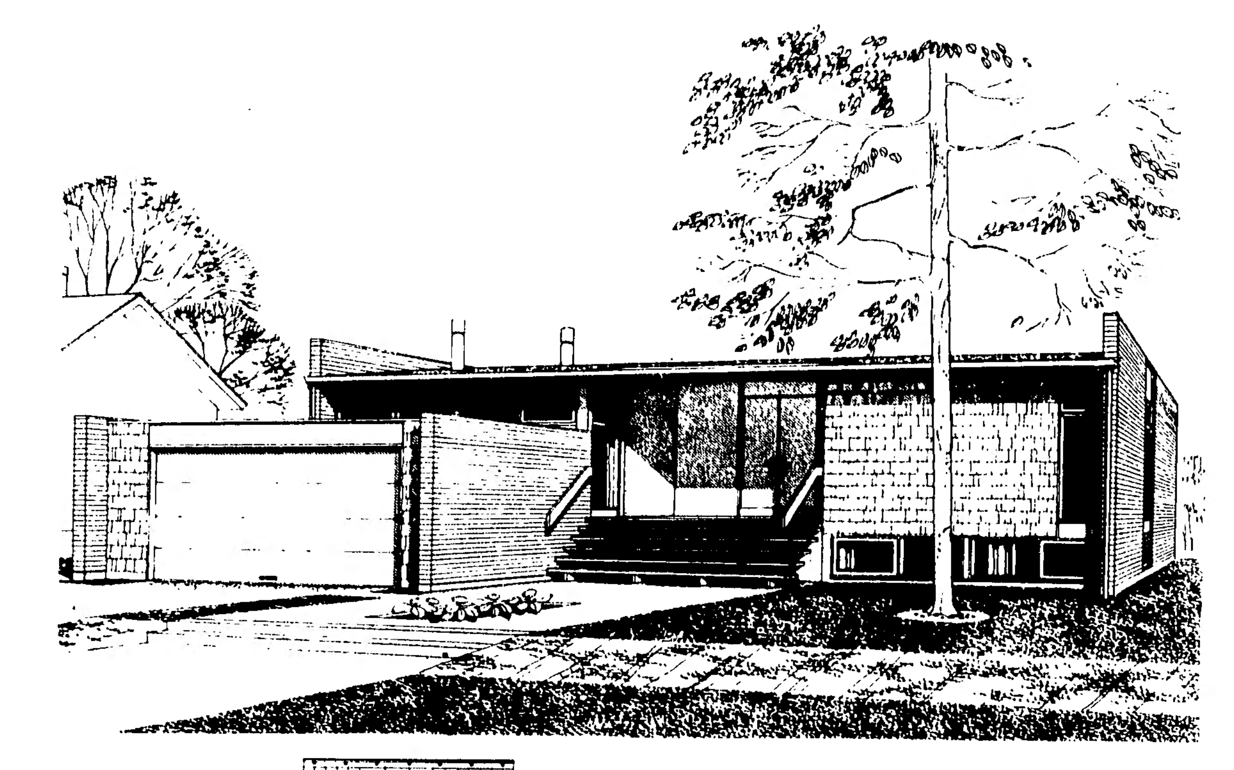
Cependant sans les dents naturelles en bonne santé, il est à peu près impossible d'obtenir, tant des enfants que des adultes, un choix d'aliments qui réponde aux besoins d'une bonne alimentation. Consultez le "Guide alimentaire canadien". C'est la liste des aliments qui doivent servir de base, dans notre pays, pour faire face aux exigences de notre mode de vie et de notre climat. La plupart de ces aliments sont des aliments fermes qui ont besoin d'être mastiqués: viande, poisson, fruits et légumes crus, etc.

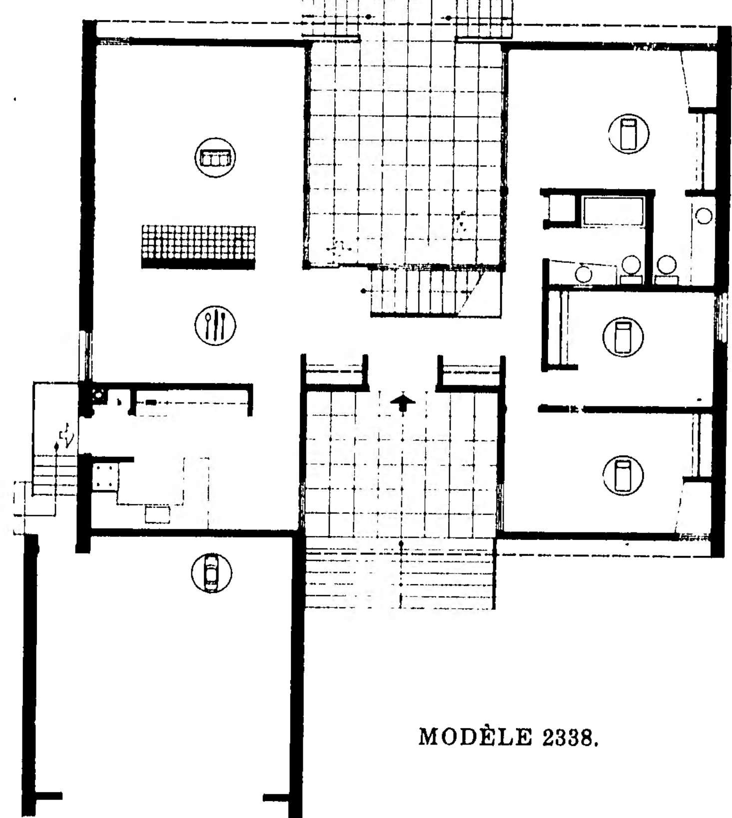
Si l'enfant a des dents cariées, douloureuses, sur lesquelles il ne peut pas mastiquer, si ses molaires ont été extraites, ne laissant pendant des années que la gencive pour mastiquer, il refusera ces aliments, il n'acceptera que des aliments mous, qu'il n'aura pas besoin de mâcher, au plus grand détriment de sa santé présente et future.

Pour que l'enfant accepte les aliments les plus sains et les plus propres à faire de lui un adulte dont l'organisme est fort et résistant, il lui faut, pendant son enfance, conserver toutes ses dents en bon état, ne perdre ses premières dents que lorsqu'elles sont prêtes à être remplacées par la dent permanente correspondante, de façon à lui conserver une table de mastication suffisante pour qu'il puisse accepter et aimer à manger les aliments qui sont les plus propres à lui bâtir un organisme sain.

Bien que les besoins des adultes soient moins grands, le choix de leurs aliments est aussi important. En général, les **aliments trop cuits, mous, qui "fondent dans la bouche" ne peuvent servir de base à une alimentation saine. Les dents naturelles sont donc indispensables à toute personne, enfant ou adulte qui veut bien s'alimenter et pouvoir choisir librement ses aliments sans être gênée par le fait qu'elle peut ou non les mastiquer.**

La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement vous suggère ce modèle de maison...





MODÈLE 2338.

NOUVEAU MODÈLE DE MAISON — Ce nouveau de bungalow de trois chambres, conçu par les architectes DENNIS & FREDA O'CONNOR & MALTBY, d'Edmonton, présente bon nombre de caractéristiques intéressantes.

Une des principales est le patio. Son élévation s'harmonise avec celle de la maison, ce qui a permis d'aménager des pièces ensoleillées et aérées au sous-sol. Il a ainsi été possible d'y prévoir non seulement les aires usuelles pour le chauffage, la lessive et l'entreposage, mais aussi d'y aménager une chambre d'amis, une salle de bain, une salle familiale et un bureau. Le hall d'entrée, qui donne sur le patio, sépare nettement l'aire de repos du séjour. L'entrée principale devrait faire face au nord ou à l'ouest.

L'aire de parquet, à l'exclusion du garage à même est de 1,540 pieds carrés. Les dimensions extérieures, y compris le garage, sont de 54 pieds sur 62 pieds 2 pouces. Les épures de ce modèle de maison, qui porte le numéro 2338, sont en vente à un coût minimal à tout bureau de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

L'enlèvement de la redoute

Une nouvelle de PROSPER MERIMEE

(SUITE)

Notre régiment était presque à couvert du feu des Russes par un pli de terrain. Leurs boulets, rares d'ailleurs pour nous (car ils tiraient de préférence sur nos canonniers), passaient au-dessus de nos têtes, ou tout au plus nous envoyaient de la terre et de petites pierres.

Aussitôt que l'ordre de marcher en avant nous eut été donné, mon capitaine me regarda avec une attention qui m'obligea à passer deux ou trois fois la main sur ma jeune moustache d'un air aussi dégagé qu'il me fut possible. Au reste, je n'avais pas peur, et la seule crainte que j'éprouvasse, c'était que l'on ne s'imaginât que j'avais peur. Ces boulets inoffensifs contribuèrent encore à me maintenir dans mon calme héroïque. Mon amour-propre me disait que je courais un danger réel, puisque enfin j'étais sous le feu d'une batterie. J'étais enchanté d'être si à mon aise, et je songeai au plaisir de raconter la prise de la redoute de Cheverino, dans le salon de Mme de B***, rue de Provence.

Le colonel passa devant notre compagnie; il m'adressa la parole: "Eh bien, vous allez en voir de grises pour votre début."

Je souris d'un air tout à fait martial en brossant la manche de mon habit, sur laquelle un boulet, tombé à trente pas de moi, avait envoyé un peu de poussière.

Il paraît que les Russes s'aperçurent du mauvais succès de leurs boulets; car ils les remplacèrent par des obus qui pouvaient plus facilement nous atteindre dans le creux où nous étions postés. Un assez gros éclat m'enleva mon schako et tua un homme auprès de moi.

"Je vous fais mon compliment, me dit le capitaine, comme je venais de ramasser mon schako, vous en voilà quitte pour la journée." Je connaissais cette superstition militaire qui croit que l'axiome non bis in idem trouve son application aussi bien sur un champ de bataille que dans une cour de justice. Je remis fièrement mon schako.

"C'est faire saluer les gens sans cérémonie", dis-je aussi gaiement que je pus. Cette mauvaise plaisanterie, vu la circonstance, parut excellente.

"Je vous félicite, reprit le capitaine, vous n'aurez rien de plus, et vous commanderez une compagnie ce soir; car je sens bien que le four chauffe pour moi. Toutes les fois que j'ai été blessé, l'officier auprès de moi a reçu quelque balle morte, et, ajouta-t-il d'un ton plus bas et presque honteux, leurs noms commençaient toujours par un P."

Je fis l'esprit fort; bien des gens auraient fait comme moi; bien des gens auraient été aussi bien que moi frappés de ces paroles prophétiques. Conscrit comme je l'étais, je sentais que je ne pouvais confier mes sentiments à personne, et que je devais toujours paraître froidement intrépide.

Au bout d'une demi-heure, le feu des Russes diminua sensiblement; alors nous sortîmes de notre couvert pour marcher sur la redoute.

Notre régiment était composé de trois bataillons. Le deuxième fut chargé de tourner la redoute du côté de la gorge, les deux autres devaient donner l'assaut. J'étais dans le troisième bataillon.

En sortant de derrière l'espèce d'épaulement qui nous avait protégés, nous fûmes reçus par plusieurs décharges de mousqueterie qui ne firent que peu de mal dans nos rangs. Le sifflement des balles me surprit: souvent je tournais la tête, et je m'attirai ainsi quelques plaisanteries de la part de mes camarades plus familiarisés avec ce bruit.

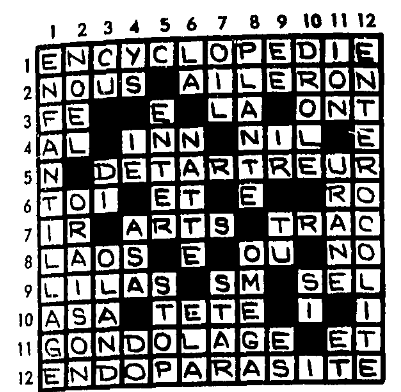
"A tout prendre, me dis-je, une bataille n'est pas une chose si terrible".

Nous avancions au pas de course, précédés de tirailleurs: tout à coup les Russes poussèrent trois hourras, trois hourras distincts, puis demeurèrent silencieux et sans tirer.

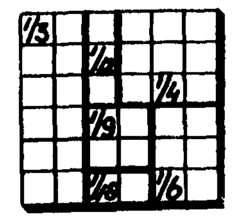
"Je n'aime pas ce silence, dit mon capitaine; cela ne nous présage rien de bon."

(A SUIVRE)

MOTS CROISES --



CASSE-TETE



VOTRE HOROSCOPE

BELIER ♈ du 21 mars au 20 avril

Il faut savoir utiliser l'opportunité et non se fier aveuglément à la chance. Soyez prêt à tout, et acceptez les événements avec maturité. Surveillez votre régime.

TAUREAU ♉ du 21 avril au 20 mai

Ne jamais rechercher l'ombre pour la proie; attachez de l'importance aux choses principales. Redoutez les enthousiasmes passagers, visez haut mais pas trop et surtout juste. Aucun abus physique.

GEMEAUX ♊ du 21 mai au 21 juin

Quand vous avez choisi un but, ne lâchez pas, surtout au moment d'arriver. Ne vous laissez importuner par de faux experts. L'exercice régulier tient l'esprit sain.

CANCER ♋ du 22 juin au 22 juillet

N'hésitez jamais à demander conseil aux gens d'expérience. Il ne faut pas repousser le bonheur, mais il faut donner pour recevoir. Rappelez-vous que le corps doit se reposer.

LION ♌ du 23 juillet au 23 août

Soyez toujours prêt à l'action décisive; tenez vos affaires à point en tout temps. Pour réussir, il faut savoir organiser son travail. Apprenez à vous détendre.

VIERGE ♍ du 24 août au 22 sept.

Utilisez les compétences qui vous entourent et sachez les guider. Ne risquez pas de perdre un bijou en le montrant trop souvent. Surveillez l'embonpoint.

BALANCE ♎ du 23 sept. au 23 oct.

Surveillez vos adversaires, et ne les méprenez pas. Savoir juger un concurrent permet souvent une victoire inattendues. Profitez de toutes vos rencontres. Rappelez-vous que l'alcool abrutit l'homme le plus intelligent.

SCORPION ♏ du 24 oct. au 22 nov.

Avant de prendre une décision, sachez étudier la situation. Prenez le temps de décider, agissez avec tout l'enthousiasme et l'énergie nécessaires. L'effort mental nécessite un cerveau reposé.

SAGITTAIRE ♐ du 23 nov. au 21 déc.

Avant d'acheter une "brique d'or", il faut toujours développer le paquet. N'acceptez pas tous les produits par l'emballage ou la publicité. Il importe d'être modéré en tout.

CAPRICORNE ♑ du 22 déc. au 20 janv.

Devant toutes difficultés, il faut garder l'esprit clair. Quand il s'agit d'une bonne action, d'un geste généreux, n'hésitez pas. Sachez refuser quand on vous offre un verre de trop.

VERSEAU ♒ du 21 janv. au 19 fév.

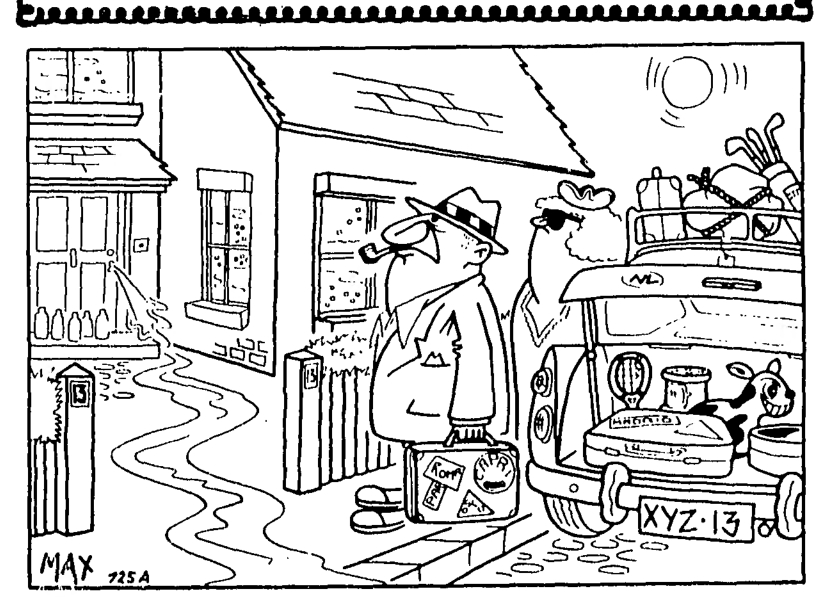
Avant de juger les autres, considérez - vous comme s'il s'agissait d'un étranger. Avant d'accuser, assurez - vous des circonstances et pensez à ce que vous feriez! Un bon équilibre dans la nourriture est toujours prudent.

POISSONS ♓ du 20 fév. au 20 mars

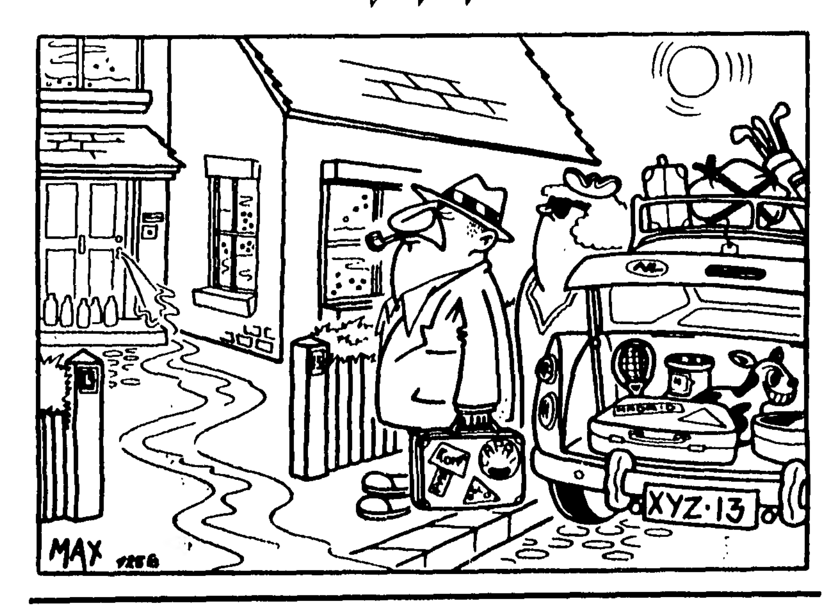
Ne comptez jamais sur une vente avant la signature du contrat. Un bon vendeur est celui qui retourne chez un client satisfait.

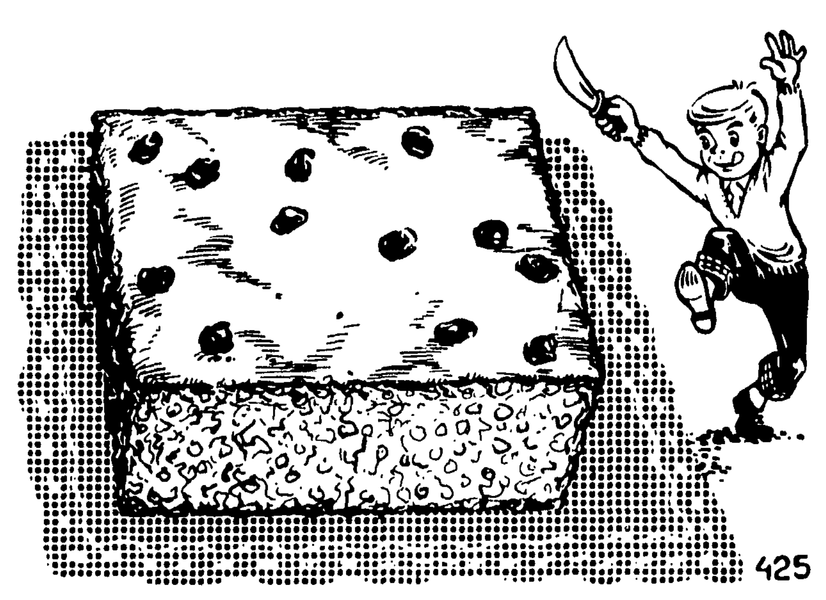
Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11

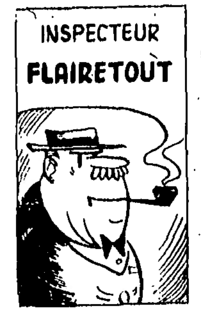








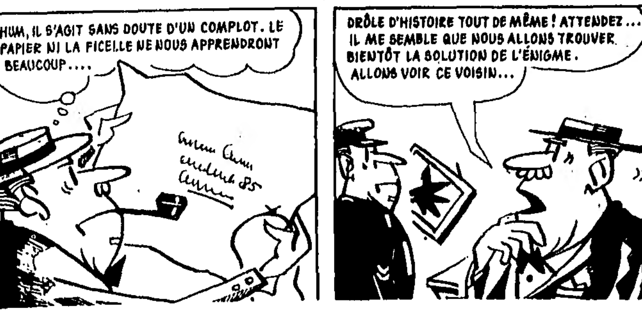
Le bon gâteau aux raisins! Seulement voilà, il faut le partager en quatre parties égales de façon à ce que chaque morceau ait trois raisins. Essayez et ne trichez pas!



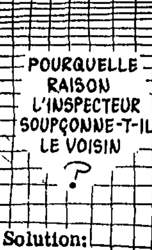












Solution: page 11

Légère diminution des accidents en 1968

Pour la première fois depuis 1960, le nombre des accidents mortels au Canada a baissé légèrement en 1968 comparativement à l'année précédente.

Le total des morts accidentelles s'est élevé à 11,493 en 1968 comparativement à 11,596 en 1967. Durant la même période, le taux des accidents mortels par 100,000 habitants est passé de 56.8 à 55.4.

Ces données figurent dans le dépliant "LES ACCIDENTS AU CANADA - 1968" préparé ce mois-ci par le Conseil canadien de la sécurité en collaboration avec la section des statistiques vitales du Bureau fédéral de la statistique.

Les accidents de la circulation sont encore de loin la principale cause de morts accidentelles avec 5,375 décès, soit 46.8 p. 100 du total. En 1967, ce chiffre était de 5,412.

Les autres principales causes de morts accidentelles ont été: les chutes, 1713 comparativement à 1,711 en 1967; les noyades, 1,087 comparativement à 729 en 1967; les empoisonnements, 593 comparativement à 484 en 1967; les suffocations, 534 comparativement à 560 en 1967.

Parmi toutes les morts accidentelles dues à des causes autres que les accidents de la circulation, 2,305 ou 40.1 p. 100 se sont produites à la maison.

Pour cinq hommes décédés accidentellement, il est mort environ deux femmes: 8,148 hommes pour 3,345 femmes.

Le taux des morts accidentelles par 100,000 habitants a varié considérablement à l'intérieur du pays: de 45.4 à Terre-Neuve, il grimpe à 167.7 dans les Territoires du Nord-Ouest.

Voici les chiffres des autres provinces: Ile-du-Prince-Edouard 78.2; Nouvelle-Ecosse, 62.-4; Nouveau-Brunswick, 67.6; Québec, 51.3; Ontario, 51.4; Manitoba, 52.7; Saskatchewan, 62.1; Alberta, 58.1; Colombie-Britannique, 70.6; Yukon, 146.7.

Afin de pouvoir comparer, voici les chiffres de 1967: T.-N., 53.2; I.-P.-E., 78.9; N.-E., 70.5; N.-B., 65.8; Qué., 52.8; Ont., 52.7; Man., 58.5; Sask., 63.6; Alb., 57.4; C.-B., 69.5; Yukon, 106.7, et T. N.-O., 141.4.

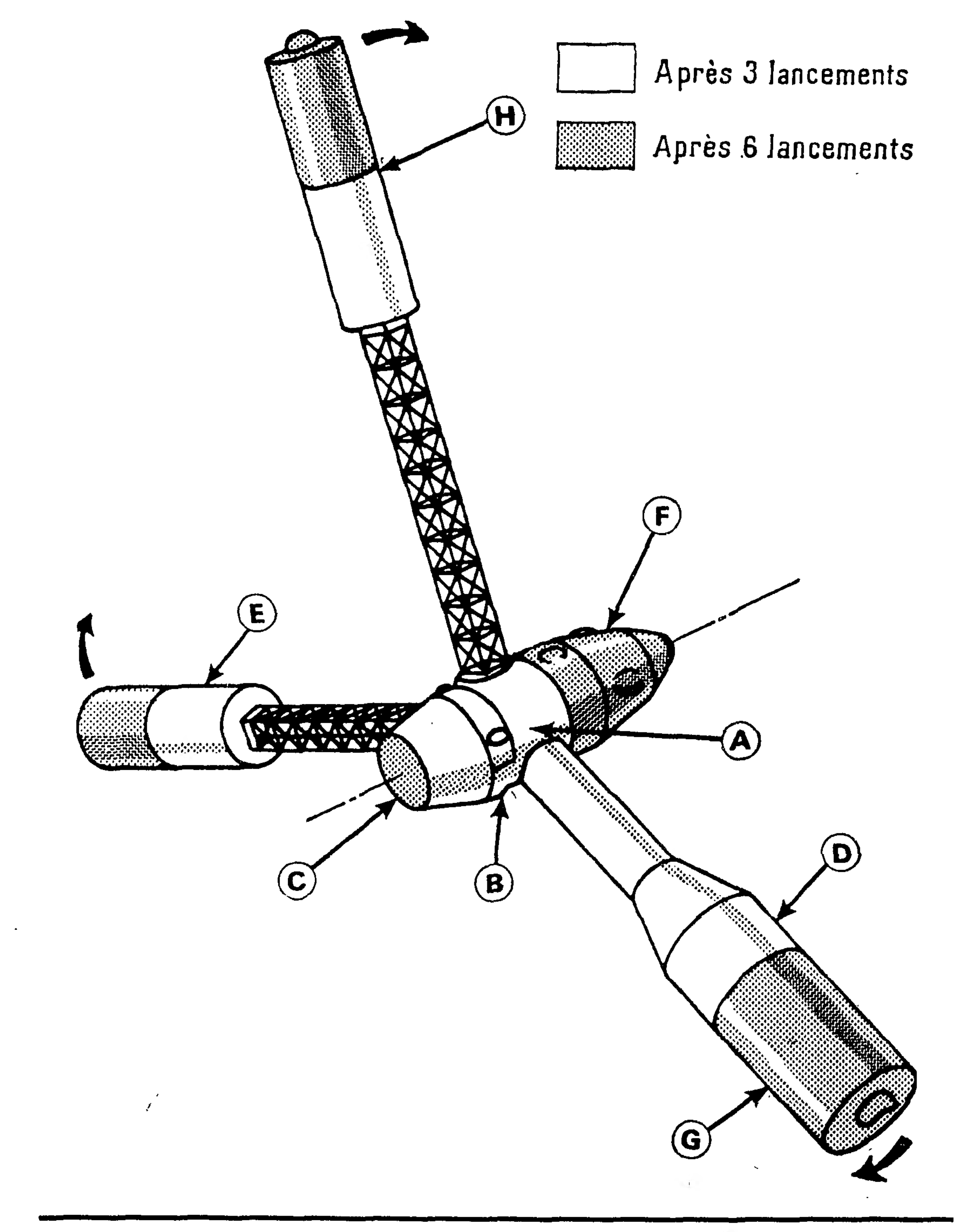
La répartition des accidents mortels de la circulation contenue dans "LES ACCIDENTS AU CANADA - 1968", indique que 39.2 p. 100 des victimes ont été tuées dans des collisions impliquant plusieurs voitures; 24 p. 100 étaient des piétons et 21 p. 100 ont été tuées à la suite d'embardées.

Des 1,289 piétons tués, 39.4 p. 100 avaient moins de 15 ans et 30 p. 100 avaient plus de 55 ans.

Cancer guéri avec un haricot?

TAIPEH - Un haricot pourrait bien être la clef de la guérison d'un cancer. C'est du moins l'avis de deux éminents biochimistes de la Chine nationaliste, les professeurs Tung Ta Cheng et Lin Yung Yao, de l'Université de Formose, qui attachent les plus grands espoirs sur l' "Abrus Precatorius", sorte de haricot sauvage vénéneux marqué d'un point noir.

Les deux biochimistes ont déclaré qu'une protéine extraite de ce haricot s'est révélée, à 100 pour cent, efficace dans le traitement du cancer d'Ehrlick des souris, qui tue irrémédiablement l'animal en une trentaine de jours.



En lançant un appel d'offres à l'industrie en vue d'une étude poussée d'une grande station permanente, la NASA a indiqué plusieurs conceptions possibles. La configuration qui retient pour le moment le plus l'attention est dite "en Y". Elle comprend un noyau central (A) qui tourne sur lui-même mais où règne une gravité nulle et qui comprend une partie immobile (C) pour l'amarrage avec les engins qui font la navette avec la Terre. La liaison entre les parties fixe et mobile s'effectue dans un secteur spécial de la station (B). Sur la partie qui est en rotation sont montés trois bras: sur le premier (D) se trouve un compartiment relié aux autres parties de la station et qui comprend les quartiers de l'équipage. Sur les deux autres bras, dont les extrémités ne sont pas reliées au centre de la station, se trouvent les emplacements des réacteurs nucléaires (E). Trois lancements sont suffisants pour ériger la station. Trois autres doivent la compléter en y ajoutant un laboratoire appelé à travailler en gravité nulle (F), un habitacle complémentaire pour l'équipage (G) et d'autres installations nucléaires (H).

Excellent programme au Citadel, cette année

Sean Mulcahy, de retour au Citadel comme Directeur artistique pour une deuxième année, nous communiquait la semaine dernière ce que sera le programme de la prochaine année. D'autre part, le Gérant-général, Mme Olive Finland, garde précieusement dans ses fichiers les contrats signés de plusieurs vedettes canadiennes qui viendront jouer à Edmonton au cours de la prochaine année.

Le Citadel ouvrira ses portes le mercredi 1er octobre avec "There's a Girl in my Soup", une comédie de Terence Frisby qui remporte un grand succès dans le "west-end" de Londres où on la joue régulièrement depuis quatre ans. Suivront ensuite: un Jean Anouilh en anglais, "The Rehearsal", qui a aussi connu beaucoup de succès tant à Londres qu'à New York et Paris. Cette pièce débutera le 5 novembre. Le 10 décembre marquera le début d'une comédie musicale, "The Fantasticks" de Tom Jones et Harvey Schmidt. Cette oeuvre a connu un succès international et fut traduite en quatorze langues différentes!

Suivra "Shadow of a Gunman" de Sean O'Casey. C'est l'une des plus belles oeuvres du grand dramaturge irlandais; l'ouverture aura lieu le 14 janvier. En février, le 18 pour être plus précis, ce sera "The Price" de Arthur Miller, l'une de ses meilleures compositions avec "The Death of a Salesman".

En mars, l'auteur de "Philadelphia, Here I Come" que l'on a pu voir l'an dernier revient au Citadel avec, cette fois, "Lovers". Cette pièce de Brian Friel débutera le 25. "Seidman & Son" de Elick Moll sera au programme à compter du 29 avril. C'est une hilarante comédie sur le thème de la confection de vêtements pour dames.

Chaque oeuvre sera interprétée 29 fois. La vente des billets de saison ayant été très forte l'an dernier, il y a lieu de croire que l'on jouera à guichets fermés plus souvent qu'autrement au cours de cette cinquième saison théâtrale du Citadel.

Les autos se vendront mieux

TORONTO - Les automobiles se vendront proportionnellement mieux au Canada qu'aux Etats-Unis au cours des cinq prochaines années, a prédit le président de la compagnie General Motors du Canada.

M. Roland Withers a en effet révélé à un groupe de vendeurs GM d'Ontario, lors d'une exposition des modèles 1970, que la vente de voitures particulières au Canada devait s'accroître, selon les prévisions, de cinq pour cent par année. Aux Etats-Unis, le taux prévu de croissance annuelle est de 3.2 pour cent.

Quant aux camions, on prévoit une hausse annuelle de trois pour cent dans le nombre de ventes, ce qui porterait le chiffre des ventes pour toute l'industrie automobile à 1,200,000 d'ici 1975, comparativement à 925,000 cette année.

Mme Lacerte...

(suite de la page 6)

roisse française St-Sacrement. Dès la fondation de la paroisse, Mme Lacerte prend résidence aux environs de l'église et y demeure jusqu'en 1965, alors que devenue plus ou moins impotente, elle doit se résigner à entrer dans un refuge de vieillards.

Ajoutons que jusqu'à l'âge de près de 90 ans, Mme Lacerte non seulement se suffisait à elle-même pour ce qui regardait sa chambre et ses repas, mais tenait, en plus de l'assistance quotidienne à deux messes matinales, à participer aux activités de la Légion de Marie et à assurer chaque jour une heure sainte devant le St-Sacrement exposé. De plus, jusqu'à ce que ses forces le lui permettent, c'est elle qui lava et repassa les linges sacrés de l'église. Enfin, membre des Dames auxiliaires de l'hôpital St-Paul pendant près de 30 ans, Mme Lacerte a laissé là, comme partout ailleurs, le souvenir d'un dévouement surnaturel et joyeux. "Que son âme repose dans la paix du Christ!"